

le pays

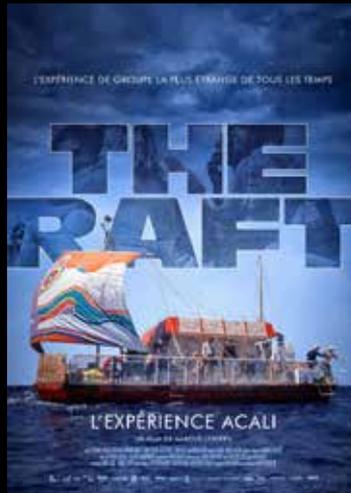
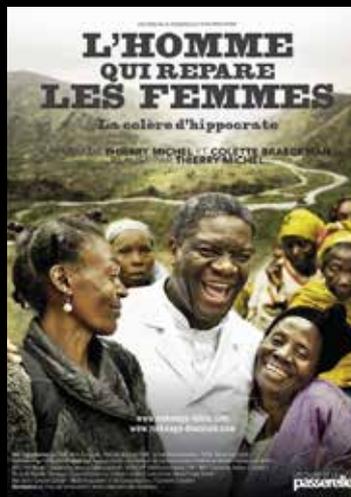
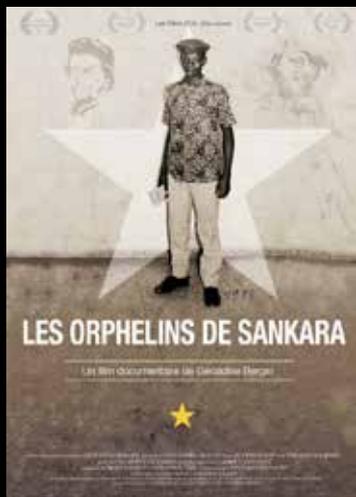
magazine



**KNS en mode
« gestion de
crise Covid »**

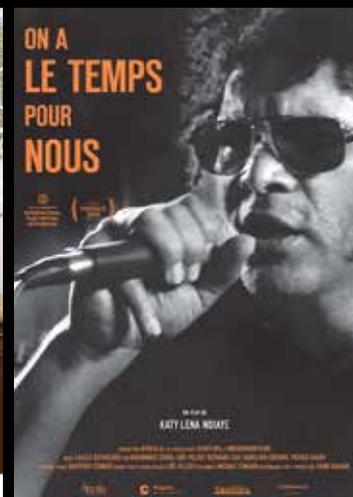
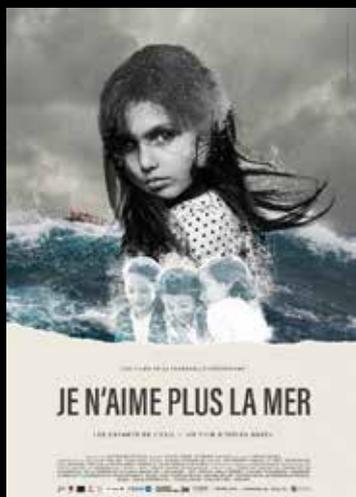
**Bio Calédonia
Le bio fait
son chemin**

**Retour sur le festival
de l'image sous-marine**



Chaque lundi à 20h,
 découvrez un film documentaire
 avec l'association Ânûû-rû Âboro

SUR CALEDONIA



Sommaire

Le pays n°179 décembre 2021 / janvier 2022

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



> **04**
Actualités
Province nord :
une assemblée masquée



> **18**
Santé
Le diabète,
une maladie évitable



> **12**
Actualités
« Macron joue avec le feu » :
la réaction des intellectuels
dans l'Hexagone



> **20**
Portfolio
Festival de l'image sous-
marine : plein les yeux !
"Hitch and ride" © Nuswanto Lobbu,
(Mention spéciale Macro-proxy)



> **14**
Développement
FLNKS : colère
et découragement...



> **32**
Agriculture
Le bio
fait son chemin

Le pays n°179 décembre 2021 / janvier 2022

ISSN 1778-9389
Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyline.com Société d'édition
114 rue Awé Sam - 98859 Koné
Directrice de la publication : Sabine Jobert
Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc
Rédaction : Sabine Jobert
Ont collaboré à cette édition : Lyne Lamy (corrections), Dayu Biik, équipe du centre mère-enfant.
Crédits photos : Sublimage, Dayu Biik, MFR, Sabine Jobert.

Photo de couverture : « Platax juvénile sous une fleur flottante », Jack Berthomier (Manta d'argent, macro-proxy).
Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié
Impression : Artypo

Editorial

« L'État reconnaît la vocation de la Nouvelle-Calédonie à bénéficier, à la fin de cette période, d'une complète émancipation. » (Extrait de l'Accord de Nouméa, 1998.)

La France réussira-t-elle ce pari sur l'intelligence, cette décolonisation en douceur portée par les accords de Matignon et de Nouméa, un processus original que le monde entier nous envie ? La question se pose aujourd'hui à la veille d'une troisième consultation très contestée. Colère et découragement : c'est le sentiment qu'exprime Victor Tutugoro, l'un des signataires de l'accord de Nouméa, au nom du FLNKS. Un retour en arrière. Un coup de force de l'État qui ne passe pas...

« La France ne serait-elle pas plus belle, en Océanie et à travers le monde, liée par un partenariat durable avec un État calédonien qu'elle accompagnerait dans son édification comme elle l'a accompagné vers son émancipation ? » analyse Jean-François Merle dans une tribune publiée dans le journal Le Monde. L'ancien conseiller à l'Outre-mer de Michel Rocard, en poste au moment de la signature des accords de Matignon estime qu'en raison du maintien de la date du 12 décembre « l'image de la France sur le plan international n'en sortira pas grandie. » « La sortie de l'Accord de Nouméa n'était certes pas une entreprise facile. Fallait-il pour autant, au nom d'un calcul hasardeux, la réduire à une aventure pavée de toutes les incertitudes possibles ? »

La rédaction



Crise sanitaire oblige, l'assemblée de la province Nord du 29 octobre s'est tenue avec un nombre restreint de personnes dans l'hémicycle. Mesures de distanciation et masques étaient de rigueur.

Une assemblée masquée

Parce que la vie de l'institution suit son cours en dépit de la crise sanitaire, les élus de la province Nord se sont réunis en assemblée fin octobre pour adopter différentes délibérations. Soixante-quinze dossiers étaient à l'ordre du jour de cette assemblée particulière....

Vendredi 29 octobre : l'assemblée de la province Nord se tient ce jour dans des conditions jamais vues jusqu'alors. Tout le monde est masqué. Chaque personne qui entre dans l'hémicycle est soumise à un protocole strict avec sens de circulation, désinfection des mains, distanciation.... Une jauge a été fixée qui permet aux élus ainsi qu'aux directeurs de prendre place dans la salle, tout comme la commissaire déléguée et la trésorière. Les chargés de mission et la presse restent à l'extérieur où des haut-parleurs permettent de suivre les débats. Ce jour-là, alors que se tient le même jour une séance au Congrès, plusieurs élus ont donné procuration. La séance commence par une minute de silence en mémoire de toutes les personnes décédées récemment. Une minute de silence suivie d'une déclaration de chacun des groupes politiques à propos de la crise sanitaire. Tous saluent la mobilisation des autorités en faveur de la vaccination et appellent la population à se faire vacciner, dans l'intérêt général. Et ils

soutiennent les dispositions prises par le gouvernement collégial, la vaccination obligatoire et la mise en place du pass sanitaire. Le travail accompli par la réserve sanitaire de l'État est salué ainsi que celui de tous les bénévoles et des volontaires locaux.

A propos des conséquences de la crise sanitaire sur les cérémonies de deuil, le président Paul Néaoutyine rappelle qu'autrefois, la coutume savait s'adapter dans les situations exceptionnelles, dans les périodes de cyclone, de guerre... « *Chez moi, il n'y a qu'un seul geste à faire. De la même façon qu'à la naissance, on demande aux tontons que le souffle de vie de l'enfant soit le plus long possible, au moment du décès, on avertit les tontons que leur neveu a rendu son dernier souffle.* »

Le président de la province Nord évoque également la troisième consultation, rappelant que l'an passé, le deuxième tour des élections municipales a été repoussé en raison de la crise sanitaire. « *Il faut que nous allions à la troisième consultation dans les meilleures conditions. La popula-*

tion a besoin d'être informée de façon neutre. »

Un avenant au contrat de développement

Le premier dossier examiné par les élus concerne un nouvel avenant au contrat de développement État/province Nord 2017-2022. Les contraintes budgétaires ainsi que le ralentissement de l'activité lié au Covid 19 ont pesé sur l'exécution des opérations. « *Après discussions avec l'État, il a été entendu d'ajuster l'enveloppe des programmes cofinancés à la capacité technique et financière de la collectivité jusqu'à 2023 pour la partie infrastructures et jusqu'en 2024 pour l'habitat.* » ■

Remerciements

Le président de la province Nord a salué le travail de Marie-Louise Frigere, directrice-adjointe de la Direction de l'aménagement et du foncier et l'a remerciée. Elle va rejoindre la mairie de La Foa à la fin de l'année.



En ouverture de séance, Paul Néaoutyine, président de la province Nord, entouré de Nadeige Faivre, première vice-présidente et de Valentine Eurisouké, deuxième vice-présidente, a invité l'assemblée à une minute de silence en mémoire de toutes les personnes décédées récemment.



La presse a été invitée à suivre les débats de l'extérieur, avec une retransmission en direct.

Inscrites au contrat de développement

Différentes opérations inscrites au contrat de développement sont modifiées ou créées à travers ce nouvel avenant.

- Port de Népoui : l'enveloppe de cette opération est réduite à 80 millions pour assurer la réalisation d'une partie des travaux préparatoires à la mise en exploitation.
- Construction du pont de Poro : les études préalables et de conception ont révélé une augmentation du coût prévisionnel de l'opération. Le montant du programme est ajusté à 427 millions.
- L'enveloppe consacrée à l'habitat aidé hors zone VKP est fixée à 2,9 milliards et à 1,6 milliard pour la zone VKP.
- Pont de Tenda (Canala) : les études préalables et de conception ont révélé une augmentation du coût prévisionnel de l'opération. Le montant des travaux est porté à 430 millions.
- La maîtrise du foncier n'ayant pas été obtenue pour la construction du centre médico-social de Kouaoua, il est proposé, en accord avec la mairie, de transférer l'enveloppe financière, d'un montant de 115 millions, à l'opération globale de rénovation des différents dispensaires, déjà financée sur contrat de développement qui s'élève en tout à 221 millions.
- La sécurisation de la traversée des tribus, dont le financement était initialement prévu sur fonds propres, est inscrite au contrat de développement pour un montant de 60 millions.
- Une enveloppe de 71 millions supplémentaires est accordée pour les travaux de construction du centre culturel de Canala, opération déjà financée sur contrat de développement.
- La réalisation d'un parcours pédestre et de pistes de VTT fait partie des opérations nouvellement inscrites au contrat de développement pour un montant de 77 millions.
- Une enveloppe supplémentaire d'un montant de 150 millions est dédiée à la rénovation du collège de Koohné pour la rénovation du plateau technique de la Segpa.
- La rénovation du bac de la Ouaième, avec une enveloppe de 30 millions, n'est pas concernée par l'avenant, mais fait partie des opérations d'investissement provinciales nouvellement financées par l'État.



Les travaux préparatoires à la mise en exploitation du port de Népoui font partie des opérations qui bénéficient de financements dans le cadre des contrats de développement avec l'État. L'enveloppe a été réduite à 80 millions.



L'association Popwadene poursuit ses actions de régulation des espèces envahissantes sur l'îlot Tibarama. (© DR)

Environnement

Une subvention pour Popwadene

Des subventions sont accordées, dans le secteur de l'environnement, à l'association Popwadene de Poindimié. Celle-ci assure la mise en œuvre des actions du plan de gestion Patrimoine mondial. Pour l'année 2021, les actions de régulation des espèces envahissantes sur l'îlot Tibarama se poursuivent, ainsi que la collecte des déchets. Un suivi annuel des sites de ponte des tortues marines sur les îlots de Poindimié est effectué, en collaboration avec les gardes nature. Des actions de reboisement sont menées afin de restaurer les écosystèmes forestiers dégradés. En bord de mer, des plantations de palétuviers sont organisées afin de restaurer les mangroves dégradées. L'association Popwadene avait également pour projet cette année de mener une tournée de sensibilisation sur les conséquences des feux de brousse dans sept tribus et d'organiser une journée internationale de la mangrove au pont de Tchamba. Une subvention de 4 millions lui est accordée pour l'année 2021.

Une participation au CNRT Nickel

La province Nord participe au financement du CNRT Nickel et son environnement (Centre national de recherche technologique). L'objectif des travaux de ce centre de recherche est d'améliorer la valorisation des ressources minières dans une perspective de développement durable, « *mieux connaître, mieux exploiter pour moins impacter.* » La dotation du CNRT repose sur la contribution de l'État, des collectivités de Nouvelle-Calédonie et des industriels de la mine. Pour l'année 2021, la participation de la province Nord s'élève à 11,6 millions.

Des points d'apport volontaire pour les déchets

La province Nord accompagne la commune de Nèkô (Poya) dans la mise en place de trente-sept points d'apport volontaire pour un montant de 7,7 millions. Les usagers seront invités à y déposer leurs ordures ménagères, ce qui permettra une couverture à 100% du territoire communal.

Développement économique

Rénovation des infrastructures touristiques

Un programme de rénovation et de mise aux normes des hébergements touristiques est lancé. Il concerne à ce jour l'hôtel de Tiéti pour un montant de 15,9 millions soit 75% du montant des travaux et le gîte de Clarisse Tonchane à Canala pour un montant de 3,44 millions (77% du montant des travaux).



L'hôtel Tiéti à Poindimié, inauguré en avril 2008 (notre photo), est intégré au programme de rénovation des infrastructures touristiques.

Coup de pouce à une entreprise qui se lance

Lucien Meureureu-Goin obtient une aide pour acheter un véhicule 4x4 afin de transporter des échantillons de minerai pour la NMC à Poya, entreprise dans laquelle il était employé jusqu'en avril 2021. La subvention provinciale s'élève à 2,7 millions soit 58% de l'investissement.

Élevage bovin

Rudy Devillers souhaite relancer l'élevage bovin à Paagoumène à Koumac. Il prévoit d'acheter 20 génisses croisées brahmanes, un taureau brahman, une enrubanneuse. La subvention provinciale s'élève à 2,198 millions, soit 40% de l'investissement.

Gapce : soutien à la filière café

Le Gapce (groupement agricole des producteurs de la côte Est) est une coopérative basée à Pwèédi Wiimiâ (Poindimié) qui assure la collecte des produits agricoles et leur mise sur le marché. En 2019, plus de 40 tonnes de produits de la terre ont été livrées par 161 producteurs de la côte Est. La province Nord alloue chaque année au Gapce, en plus de la subvention de fonctionnement, une aide en soutien à la filière café. En 2020, 1,1 tonne de café a été collectée. La coopérative prévoit un volume équivalent pour 2021. Le montant de l'aide est de 3 millions.

Une aide à la production pour le GIE Meru

Le GIE Meru, qui produit et commercialise des poulets fermiers élevés sur la côte Est, parvient aujourd'hui à financer son fonctionnement. Son activité est organisée autour du couvoir installé à la tribu de Wagap. Les éleveurs sont répartis dans les communes de Tuo Cèmuhi



Les poulets sont élevés en plein air.

(Touho) et Pwèédi Wiimiâ (Poindimié). Enfin l'abattoir se trouve à la tribu de Nessapoué. Le GIE sollicite auprès de la collectivité une aide à la production, au niveau proposé par l'Agence rurale en 2019, ce qui représente un montant de 15,6 millions.

Sport

Des fonds pour le développement de Hienghène sports

Club communal omnisports, l'association Club de Hienghène sports compte plus de 289 licenciés dont 40% de jeunes joueurs de toutes catégories en foot et futsal. L'équipe première de football évolue en championnat de Super Ligue de football et occupe actuellement la première place. Toute cette dynamique dirigée vers sa jeunesse est le fruit d'un travail de longue haleine de dirigeants, de familles et d'un éducateur sportif professionnel. Un axe important est développé sur la formation professionnelle en lien avec la Direction des sports et la direction de l'enseignement. Une subvention de 6,9 millions est accordée au club pour maintenir et développer son activité.

Une subvention pour le stade Yoshida

En province Nord, le stade Yoshida est la seule infrastructure reconnue « d'intérêt territorial », lui permettant notamment l'accueil régulier de rencontres de la Super Ligue de football. Ce label nécessite un degré d'exigence en termes d'entretien et d'accueil que la commune de Koohné a souhaité maintenir pour l'intérêt du sport. Une subvention de 7 millions lui est accordée pour l'entretien du stade Yoshida. Habituellement, la Nouvelle-Calédonie participe au financement de l'entretien de cette infrastructure, dont le coût annuel s'élève à 23 millions.

Enseignement

Accès aux études supérieures

La province Nord participe au financement de deux opérations de l'Université de Nouvelle-Calédonie qui sont financées dans le cadre du contrat de développement État-intercollectivités : l'opération « Pôle numérique et IUT,

accès des jeunes à l'enseignement supérieur » (7,6 millions) et « Plan jeunesse outre-mer : parcours d'excellence et projets innovants » (5,5 millions). Pour cette dernière opération, il s'agit de donner à tous les élèves les mêmes chances de réussite à travers des dispositifs tels que les internats d'excellence ou le foyer du juvénat.

Dotations aux collèges publics

Une délibération a été adoptée, fixant le mode de calcul annuel des dotations de fonctionnement, d'équipement et d'investissement aux collèges publics de la province Nord. Un nouveau mode de calcul a été adopté pour plus d'équité, avec une enveloppe budgétaire qui reste constante. Des dotations pour les espaces verts, pour la surface du bâtiment et son ancienneté ont notamment été prises en compte.

Santé et social

Naître en Nouvelle-Calédonie

Une subvention de 3 millions est accordée à l'association Naître en Nouvelle-Calédonie, association qui œuvre dans tout le pays pour la promotion de la santé de la mère et de l'enfant. Organisation interprofessionnelle, cette association a pour objectif d'optimiser la prise en charge des mères et des bébés en situation de vulnérabilité. Elle propose un hébergement et un accompagnement pluridisciplinaire au centre d'hébergement « la maison du réseau » qui compte 24 lits, un mois avant la date prévue de l'accouchement. Un encadrement à la parentalité est assuré pendant les mille premiers jours de l'enfant par des éducateurs.



« Naître en Nouvelle-Calédonie » a pour objectif d'optimiser la prise en charge des mères et des bébés en situation de vulnérabilité.

Une subvention à la Rapsa

Une subvention de 2,2 millions est accordée à la Rapsa (Réinsertion des anciens prisonniers dans une société accueillante), association qui œuvre pour la réhabilitation des condamnés bénéficiant d'une mesure d'individualisation (liberté conditionnelle, semi-liberté, placement extérieur, travail d'intérêt général). Elle s'occupe également de l'accompagnement social, de l'insertion sociale et professionnelle. Elle s'engage dans le soutien moral et psychologique des bénéficiaires de mesures judiciaires. L'association gère trois foyers. ■

« Une consultation d'autodétermination sans le peuple colonisé »

L'information est tombée le 12 novembre, un mois jour pour jour avant la date du scrutin. L'État a décidé de maintenir la date du 12 décembre pour la troisième consultation, contre l'avis des indépendantistes. Retour au jour le jour sur l'actualité des semaines écoulées.

Mardi 19 octobre : **Max Hufanen Rai, représentant permanent et ambassadeur de la Papouasie-Nouvelle-Guinée plaide à New-York pour un report du troisième référendum.** Il prend la parole au nom du Fer de lance mélanésien dont fait partie le FLNKS. Selon lui, **le maintien de la date du 12 décembre pourrait « soulever de graves questions sur la crédibilité du référendum. »**

Lundi 25 octobre : **le nombre d'hospitalisations en service de réanimation et en unité Covid est en baisse au Médipôle,** ce qui permet une réorganisation des autres services hospitaliers qui retrouvent une activité plus normale. En effet, le centre hospitalier avait dédié la majorité de son activité à l'accueil des patients de la Covid.

Une troisième consultation sous haute sécurité : le Haut-commissariat annonce l'arrivée de renforts importants en prévision du scrutin du 12 décembre, soit plus de 2000 gendarmes, 130 véhicules, 30 engins blindés et du matériel pour garantir la sécurité des systèmes de communication. L'État double les moyens matériels et humains par rapport à la première consultation de 2018.



Des renforts importants arrivent dans la perspective de la troisième consultation. (© FB Haut-commissariat de la République en NC)

Mardi 26 octobre : **retour en classe en demi-groupe pour les élèves de primaire en province Nord avec masque et gestes barrière.** Les élèves de maternelle et ceux des écoles de proximité restent à la maison et bénéficient de la « *continuité pédagogique* ».

Mercredi 27 octobre : l'armée envoie des renforts sanitaires en Nouvelle-Calédonie, soit une quarantaine de personnes. Des soignants mais aussi des logisticiens. Ils sont destinés à augmenter les capacités du service de réanimation du Médipôle.

Ce même jour, NC éco, structure qui rassemble des acteurs économiques, demande le maintien du référendum au 12 décembre.

Jeudi 28 octobre : à Orléans, une ingénieure du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), établissement public, mène des recherches sur le nickel calédonien. **Il s'agit d'extraire du nickel et du cobalt grâce à des bactéries naturelles,** avec un procédé qui requiert très peu d'énergie. Cette recherche est menée en partenariat avec la Dimenc (Direction des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie) et l'Union européenne.



Le nickel calédonien est utilisé dans les recherches d'une ingénieure du BRGM qui teste un nouveau mode d'extraction à partir de bactéries naturelles. (© DR)

Vendredi 29 octobre : **les indépendantistes,** qui ont prévenu qu'ils ne participeraient pas à la troisième consultation si la date du 12 décembre était maintenue, **n'ont pas transmis les documents destinés à la campagne référendaire.**

Lors d'une séance de la commission permanente du Congrès, il est décidé à l'unanimité de **décaler l'obligation vaccinale pour certains secteurs sensibles du 31 octobre au 31 décembre 2021,** comme l'a préconisé la table-ronde sociale organisée par le gouvernement le 23 octobre.

Samedi 30 octobre : **début d'un nouveau week-end de toussaint confiné...** Les offices religieux se tiennent dans le respect d'un protocole strict. La plupart des cimetières restent fermés.

Lundi 1^{er} novembre : le gouvernement annonce **la fin des « motifs impérieux »** pour entrer en Nouvelle-Calédonie. En revanche, la vaccination et les tests restent obligatoires.

Mardi 2 novembre : **les bus Raï reprennent leurs rotations**, avec pass sanitaire obligatoire.

Dans les collèges et lycées, l'assiduité est désormais de rigueur, les absences ne sont plus tolérées.

Jeudi 4 : **l'État et les banques souhaitent rassurer les Calédoniens et éviter la fuite des capitaux à la veille du référendum**. Les banques assurent que toutes les dispositions ont été prises pour alimenter distributeurs et guichets au lendemain du scrutin.

Vendredi 5 : **les chefs d'entreprise tirent la sonnette d'alarme** et expriment leur incompréhension face à la poursuite du confinement strict le week-end alors que les indicateurs de la Covid semblent plutôt encourageants.

Alors que le gouvernement Castex doit indiquer dans les jours à venir si la consultation sera maintenue à la date du 12 décembre, **le FLNKS prévient qu'il ne viendra pas à la table des discussions le 13 décembre**.

Lundi 8 : **les loyalistes demandent à l'État de maintenir la date du 12 décembre** pour la troisième consultation.

Mardi 9 : **le Sénat coutumier adresse une lettre ouverte au président de la République Emmanuel Macron lui demandant le report de la troisième consultation à fin 2022**. L'institution décrète également, à partir du 6 septembre 2021 « *un deuil kanak d'une année* ». Le président du Sénat coutumier Yvon Kona appelle toutes les familles, clans et chefferies, à saisir toute la portée de cette décision et à la respecter.

Les indépendantistes réaffirment leur souhait d'un report de la troisième consultation en septembre ou octobre 2022. Ils appellent les partisans du oui à rester chez eux et à ne pas succomber au jeu de la provocation le jour j. Daniel Goa invite également les maires à ouvrir les bureaux de vote comme d'habitude.

Le gouvernement met en ligne un tableau de bord qui permet de mesurer l'évolution de la pandémie province par province, commune par commune.

Mercredi 10 : un guide des bureaux de vote est transmis aux maires afin que ceux-ci respectent les protocoles le jour du scrutin. Des jauges et des mesures de distanciation seront en vigueur, ainsi que le port du masque. Le pass sanitaire ne sera pas exigé. Les horaires d'ouverture des bureaux de vote seront étendus.

Le confinement strict est levé pour le long week-end. Le pays reste sur le mode confinement adapté en vigueur durant la semaine.

La « nuit de la science » s'organise en « *format Covid* » avec sept mini-conférences sur des projets de recherche à l'Université de Nouvelle-Calédonie. 250 personnes y participent.

Jeudi 11 : un rassemblement est organisé à Koohné où la colère gronde depuis plusieurs jours. 300 à 400 personnes participent à une manifestation contre la vaccination obligatoire et le pass sanitaire.

Invité du journal télévisé de la chaîne public le dimanche 7 novembre, Milakulo Tukumuli, président de l'Éveil océanien et président de la commission permanente au Congrès était revenu sur les raisons de cette obligation. Il s'agissait d'une part de consolider le pass sanitaire qui avait été attaqué à plusieurs reprises par des recours, **car il n'était pas possible d'imposer l'obligation vaccinale aux personnes entrantes en Nouvelle-Calédonie sans rendre la vaccination obligatoire à l'intérieur même du pays**. L'objectif était également d'éviter la situation qu'a connue la Polynésie française. « *La volonté unanime des élus du Congrès était d'envoyer un signal à l'ensemble des Calédoniens, car nous disposons d'une quantité importante de vaccins envoyés par la France et 20% de personnes vaccinées. On va chercher uniquement les personnes qui présentent des comorbidités ou qui exercent des professions à risques. L'obligation vaccinale n'était pas faite pour sanctionner les gens mais pour envoyer un signal. Le bon sens a voulu que nous décalions les sanctions, mais pas l'obligation.* »

La fin de la première guerre mondiale, le 11 novembre 1918, est commémorée dans toutes les communes du pays.

Deux ingénieurs bénévoles vont s'envoler le 16 novembre pour Tuvalu pour installer un désalinisateur dans un pays qui manque cruellement d'eau potable. Depuis le début de l'année, l'équipement de désalinisateur est en panne et la seule ressource en eau provient de la pluie. Les mesures de restriction sont drastiques avec 15 litres d'eau par jour et par habitant. Le désalinisateur produira 200 000 litres d'eau douce par jour, avec des panneaux solaires. A la fin de la Cop 26, la conférence de l'ONU sur le climat qui s'est tenue à Glasgow en Ecosse, Tuvalu a participé par le biais d'une vidéo, présentant un discours de son ministre des affaires étrangères, de l'eau salée jusqu'aux genoux... Une image saisissante.



Lors de la Cop 26, le ministre des affaires a adressé un message à la communauté internationale... avec de l'eau salée jusqu'aux genoux.

Vendredi 12 : en déplacement à Pwărăiriwā (Ponérihoun), le haut-commissaire Patrice Faure annonce que l'État a décidé de maintenir le référendum à la date du 12 décembre. Le maire de la commune et secrétaire général de l'Union calédonienne, Pierre-Chanel Tutugoro, indique qu'il invite la population à éviter de venir troubler l'organisation de cette consultation. Rock Wamytan, président du Congrès souligne le fait que le scrutin risque de perdre sa légitimité si la participation est très faible.

« Il serait difficile de voir les instances internationales valider en l'état ce processus dans lequel la dernière étape n'aurait pas eu la participation pleine et entière de la population calédonienne » analyse Pierre-Christophe Pantz, expert en géopolitique, interrogé par la télévision de service public. « Nous allons dénoncer les résultats de ce référendum devant les instances internationales » annonce de son côté Rock Wamytan, président du Congrès sur le même plateau. Il indique par ailleurs que les discussions vont se poursuivre.

Dimanche 14 : dans un communiqué signé Charles Washetine, le Parti de libération kanak, le Palika, prend acte de la décision de l'État français concernant la date du référendum. « Cette décision inique relève de la provocation politique. Elle nous ramène à la case-départ d'avant les accords de Matignon-Oudinot et de Nouméa et met à mal toute possibilité de dialoguer sur l'avenir du pays. L'entêtement de l'État obscurcit la visibilité nécessaire en l'avenir politique, économique et social du pays. Le Palika prendra l'attache du FLNKS et des autres organisations indépendantistes et progressistes ainsi que les instances coutumières pour définir ensemble une stratégie de riposte à la hauteur de l'insulte faite à notre peuple secoué par les deuils. Nous renouvelons notre appel aux citoyens calédoniens à ne pas participer au scrutin du 12 décembre qui prend l'allure d'une mascarade et d'une farce électorale et de ne pas céder à d'éventuelles provocations. (...) Le Palika lance un appel à tous les progressistes, Kanak ou non-Kanak, épris de paix et de justice, dans le pays et en dehors du pays, à exprimer leur opposition à ce coup de force qui anéantit



plus de trente ans d'efforts pour dessiner avec l'ensemble de notre communauté citoyenne les contours d'un pays indépendant, pacifique, démocratique et solidaire. » « Le Palika saisira l'instance internationale de décolonisation de l'ONU pour dénoncer l'absurdité d'une consultation d'autodétermination sans le peuple colonisé » conclut le communiqué.

Alexis Mathieu, champion de France de judo, catégorie moins de 90 kilos, à Perpignan. Le judoka, 22 ans, a fait ses débuts au club de Koumac. Il est aujourd'hui licencié à Sucy en région parisienne. Alexis s'est déjà distingué par le passé notamment par une médaille de bronze par équipes à l'Euro des moins de 23 ans à Budapest. C'est son premier titre de champion de France.



Premier titre de champion de France pour Alexis Mathieu, 22 ans, le judoka qui a fait ses débuts à Koumac. (©DR)

Football : Hienghène sport champion de Calédonie. Sport toujours avec l'officialisation de la fin de la saison 2021 pour le football calédonien, une saison très perturbée par la Covid-19. Hienghène sport est sacré champion de Calédonie. Son dauphin est le SC Ne Drehu. Le RC Poindimié descend en Promotion Honneur.

Lundi 15 novembre : le porte-parole du Palika Charles Washetine est invité sur tous les médias après le communiqué de la veille. Il souligne le fait que l'avenir ne se dessinera qu'à travers la discussion, regrettant le coup de force de l'État.

Mercredi 17 novembre : la séance publique du Congrès est consacrée aux opérations comptables et financières pour les budgets propres et annexes de la Nouvelle-

Calédonie. Le budget arrêté par le Haut-commissaire en avril 2021 doit être revu selon les recettes et dépenses effectivement validées par la trésorerie de la Nouvelle-Calédonie pour cette fin d'année. Le contexte de la crise sanitaire a notamment entraîné des frais supplémentaires dans les établissements hospitaliers. Les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité par les élus du Congrès.

Jeudi 18 novembre : lors de la réunion de collégialité, le gouvernement a décidé de repousser d'une semaine la déclaration de politique générale prévue ce jour au centre culturel Tjibaou « *compte tenu du contexte général de fragilité du climat économique et social.* »



« *L'État veut-il encore décoloniser la Nouvelle-Calédonie ?* » interroge ce même jour, le nouveau **Comité stratégique indépendantiste de non-participation**. Le comité rappelle que la question posée par les trois référendums successifs est de savoir si les Calédoniens souhaitent que l'État leur transfère les dernières attributions de souveraineté (justice, ordre public, défense, monnaie et affaires étrangères).

« *En 2018, contre toute attente, et à contre-courant des sondages et pronostics qui prédisaient un non massif, la première consultation se solde par une victoire « amère » pour les partisans du maintien dans la France (57% Non, 43% Oui)* » rappelle le comité.

« *C'est en réaction à ce rapport de force inattendu, que l'État décide soudainement de sortir de la neutralité pour voler au secours d'une droite locale incapable de fédérer au-delà de son électorat traditionnel. Car l'État n'arrive visiblement pas à concilier son obligation de décoloniser la Nouvelle-Calédonie avec le maintien de ses intérêts stratégiques et géopolitiques dans le Pacifique. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir proposé des discussions sur les possibles interdépendances dans le cadre d'un état souverain ou sur la pleine souveraineté en partenariat telle que développée dans le rapport Courrial-Soucramanien, options qui permettent indiscutablement de faire converger les intérêts de tous les partenaires et d'apporter les garanties face aux craintes de l'indépendance.* »

Un changement de méthode

Suite à la progression du oui lors de la seconde consulta-

tion, « *L'État intensifie son entreprise en faveur du non* ». Le document sur les conséquences du oui et du non « a été élaboré sans associer les partenaires politiques locaux afin d'orienter librement son contenu à charge contre le oui, en évoquant le seul cas d'une indépendance sèche. » (...) « *A cela s'ajoute un changement de méthode où le consensus laisse place dorénavant à la décision unilatérale et partisane de l'État, sans même chercher à réunir le comité des signataires depuis octobre 2019, seule instance reconnue par l'Accord de Nouméa pour suivre et surveiller sa mise en œuvre.* »

Vendredi 19 novembre. **Le « Non, pas maintenant » de l'Éveil océanien.** Estimant que le pays n'a pas, à ce jour, les capacités d'assumer une pleine souveraineté, l'Éveil océanien se positionne en faveur du non dans la perspective du troisième référendum. Il reconnaît toutefois que le pays est voué à accéder à l'indépendance. Mais pas maintenant... L'Éveil océanien, émanation de l'importante communauté wallisienne et futunienne de Nouvelle-Calédonie, juge également toute campagne « *impossible* » en raison du contexte sanitaire.

Vers une suppression de l'obligation vaccinale ? Au Congrès, cinq élus de bords différents, Virginie Ruffenach, Omayra Naisseline, Pierre-Chanel Tutugoro, Milakulo Tukumuli et Guy-Olivier Cuenot, déposent une proposition de délibération portant sur la suppression de l'obligation vaccinale instaurée à l'unanimité le 3 septembre 2021.

Frais funéraires : quelques jours auparavant, le Congrès avait examiné un projet de délibération visant à apporter une aide financière pour les frais funéraires des familles endeuillées par la Covid. Des frais qui peuvent être très élevés. ■





Signature de l'accord de Nouméa en 1998. Un accord de décolonisation unique. (©DR)

« **Macron joue avec le feu** »

Dans l'Hexagone, certains intellectuels qui suivent depuis de nombreuses années le processus original de décolonisation engagé par la France en Nouvelle-Calédonie, expriment aussi leur incompréhension et leur désaccord.

Depuis trente ans, la recherche d'un consensus a prévalu pour garantir la paix sociale et progresser sur la voie de la décolonisation dans le respect des principes démocratiques. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. « *En Nouvelle-Calédonie, Emmanuel Macron joue avec le feu* » analyse Benoît Trepied, anthropologue et historien, chargé de recherche au CNRS, spécialiste de la Nouvelle-Calédonie.

Il évoque la particularité des deuils chez les Océaniens. « *Dans les moments de deuil, les membres de plusieurs lignages et clans kanak se rassemblent pendant plusieurs jours, toutes affaires cessantes, afin de réaliser des échanges de dons longs et complexes (...)* »

Une expression de l'identité kanak

Ces « coutumes de deuil » loin d'être passées ou folkloriques, sont toujours pratiquées massivement par les Kanak (...)

Pour l'immense majorité des Kanak, tant qu'elles ne sont pas terminées, il est difficile de passer à autre chose. Au-delà du chagrin et du ressenti individuel, il s'agit d'une règle sociale collective qui s'impose à tous. (...)

Les cérémonies de deuil, qu'on le veuille ou non, sont des moments essentiels d'expression de l'identité kanak. »

L'anthropologue cite les propos du bureau politique du FLNKS : « *Le gouvernement français s'entête à vouloir faire primer la campagne présidentielle dans le seul but de solder l'accord de Nouméa sous son quinquennat au détriment de la consultation sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. »*

Sans le peuple colonisé

« *Quel serait le sens d'une consultation d'autodétermination à laquelle les Kanak, placés au centre de l'accord de Nouméa ne participeraient pas ? Que pourrait valoir une victoire du non ainsi obtenue ?* » interrogent également Isabelle Merle, historienne, directrice de recherche au CNRS et Christian Belhôte, magistrat honoraire et ancien expert auprès du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans une lettre ouverte adressée au Président de la République. « *Une sortie par le haut d'une longue histoire coloniale réclame un travail politique approfondi, y compris par les conseillers antérieurs mandatés pour envisager de nouvelles formes de partenariat* » poursuivent-ils, faisant référence au rapport remis en 2014 au Premier ministre par Jean Courtial et Félix Melin-Soucramanien présentant quatre options pour l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. Des options parmi lesquelles l'indépendance en partenariat, défendue aujourd'hui par les élus indépendantistes de l'Uni.

Une aventure incertaine

« *En décidant de maintenir au 12 décembre le troisième et dernier référendum, Emmanuel Macron vient d'engager la Nouvelle-Calédonie dans une aventure incertaine* » souligne de son côté Jean-François Merle, qui était conseiller pour l'Outre-mer de Michel Rocard au moment de la signature des accords de Matignon. Il rappelle ce que Michel



Jean-François Merle était conseiller de Michel Rocard au moment de la signature des accords de Matignon.



Anthropologue et historien, Benoît Trepied, chercheur au CNRS, connaît bien la Nouvelle-Calédonie.



L'historienne Isabelle Merle, directrice de recherche au CNRS a écrit une lettre ouverte au président Macron.

Rocard avait nommé « *le serment de Matignon* », que plus jamais la Nouvelle-Calédonie ne soit un enjeu de politique intérieure. « *Aucune explication convaincante n'a été donnée pour justifier ce revirement par rapport à la sage position énoncée par Édouard Philippe (on se rappelle qu'à l'issue du comité des signataires d'octobre 2019, le Premier ministre avait exclu que la troisième consultation puisse se tenir pendant la campagne présidentielle.)* » (...)

« Le calcul risque bien de se retourner contre ses auteurs »

« *Nombreux sont ceux qui estiment qu'en réalité, l'exécutif a considéré qu'il retirerait un avantage politique, à la veille d'échéances électorales majeures, en se présentant comme ayant mené à son terme l'accord de Nouméa signé vingt-trois ans plus tôt, plutôt qu'en laissant ce terme aller au-delà de l'élection présidentielle. Ce calcul, s'il est avéré, risque bien de se retourner contre ses auteurs et surtout, ce qui est bien plus dommageable, d'être funeste pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.* » (...)



La Nouvelle-Calédonie a été rattrapée par la pandémie...

« *La Nouvelle-Calédonie a été rattrapée par la pandémie, à une vitesse foudroyante : 270 morts en six semaines pour une population de 270 000 habitants, soit un taux de létalité de 1 pour 1000, que la France métropolitaine n'a atteint qu'après dix mois de crise sanitaire. Près de deux tiers des morts appartiennent aux communautés océaniques.* » (...)

« *La sidération provoquée par la soudaineté et l'ampleur de la crise demeure, tout comme le fait de n'avoir pas plus accomplir les rituels de deuil.* » (...)

Comment les discussions pourront-elles s'engager ensuite ?

« *Le gouvernement, qui avait annoncé qu'au lendemain du scrutin souvrirait une période de transition de dix-huit mois pour déterminer le futur institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, va mesurer que les manquements qui viennent d'être rappelés ont brisé le ressort le plus précieux que les accords de Matignon et de Nouméa avaient forgé, celui de la confiance.* » (...)

« *Il est illusoire de penser que les discussions pourront s'engager après un scrutin réalisé dans ces conditions.* » (...)

« *L'image de la France sur le plan international n'en sortira pas grandie.* » (...)

« *La sortie de l'Accord de Nouméa n'était certes pas une entreprise facile. Fallait-il pour autant, au nom d'un calcul hasardeux, la réduire à une aventure pavée de toutes les incertitudes possibles ?* »

« La France ne serait-elle pas plus belle... »

« *La France ne serait-elle pas plus belle, en Océanie et à travers le monde, liée par un partenariat durable avec un État calédonien qu'elle accompagnerait dans son édification comme elle l'a accompagné vers son émancipation ?* » écrivait déjà Jean-François Merle dans une tribune publiée dans le journal Le Monde au mois de septembre. La question reste d'actualité à la veille d'un troisième scrutin contesté. ■



Colère et découragement

L'Union progressiste en Mélanésie (UPM) assure actuellement l'animation du FLNKS, comme le font, à tour de rôle, chacun des partis du front. Victor Tutugoro, président de l'UPM revient sur les raisons qui ont conduit des indépendantistes à décider de leur « *non-participation* » au prochain scrutin.

Le Pays : Quelle a été votre réaction à l'annonce du maintien de la date du 12 décembre pour la troisième consultation ? Dans quel état d'esprit êtes-vous aujourd'hui ?

Victor Tutugoro : Un sentiment de colère et découragement de n'être pas entendu une fois de plus par ce ministre des Outre-mer et par le gouvernement de la France ! Celui-ci montre son mépris à l'encontre du peuple premier et de sa culture. Il étale enfin sa connivence avec la droite locale avec une volonté de « *purger l'indépendance* ». Ne pouvait-on pas repousser la date de huit à dix mois au regard du processus qui aura duré près de 40 ans ?

« *La décision de non-participation se traduira par l'absence de délégués et d'assesseurs du FLNKS dans les bureaux de vote.* »

Le Pays : Pouvez-vous nous rappeler les raisons qui ont conduit les indépendantistes à demander le report de la consultation ? Que signifie non-participation ? Comment cette décision se traduit-elle concrètement ?

VT : La situation de crise liée à la présence de la pandémie de la covid-19 a engendré la mise en œuvre de mesures de protection telles que le confinement, le couvre-feu ou encore « *des gestes barrières* », ce qui empêche par conséquent de pouvoir faire une campagne électorale de proximité auprès de la population. On ne peut venir dans ces conditions anxiogènes faire campagne auprès des gens dans la douleur d'avoir perdu des parents et qui ne peuvent faire le deuil. Sinon cela relève du mépris et de l'irrespect.

Il ne faut pas oublier que le fait d'être passé de 43% en 2018 à 47% en 2020

est dû essentiellement à une campagne de proximité de qualité, ce dont l'actuel gouvernement français veut nous empêcher aujourd'hui.

Cette décision se traduira par l'absence de délégués et d'assesseurs du FLNKS dans les bureaux de vote qui seront ouverts par les maires et les équipes municipales, par notre absence des campagnes électorales officielles dans les médias, par l'absence des affiches et programmes sur les panneaux électoraux...

Le Pays : Le processus de décolonisation dans lequel la NC est engagée est encadré par le comité spécial de la décolonisation de l'ONU, la Nouvelle-Calédonie étant inscrite sur la liste des pays à décoloniser. L'ONU considère que la France, en tant que puissance de tutelle, a la responsabilité d'organiser cette consultation dans les meilleures conditions. Qu'attendez-vous de la part de l'ONU et quels échos avez-vous eus à ce jour ?

VT : Bon nombre de gens ont oublié que l'accord de Nouméa est un processus de décolonisation. Il a pour philosophie de dire : « *nous peuple kanak, dont le droit inné et actif à l'indépendance a été reconnu par le gouvernement de la France en 1983 à Nainville-Les-Roches et par l'ONU en décembre 1986 au titre de sa résolution 1514 de décembre 1960, nous partageons ce droit avec vous, autres communautés présentes dans le pays au travers de la citoyenneté pour accéder ensemble à notre souveraineté et à notre indépendance* ».

Puisque le peuple premier, peuple colonisé ne sera pas présent, nous attendons de l'ONU qu'elle ne reconnaisse pas ce simulacre de référendum



et qu'elle continue de soutenir notre combat pour la décolonisation.

Le Pays : Vous êtes l'un des signataires de l'accord de Nouméa, les discussions se poursuivent-elles avec les autres signataires, même si aucun comité des signataires n'a été réuni par l'État ?

VT : En termes de discussions, nous, FLNKS, avons toujours été présents aux réunions du comité des signataires ou à celles que le comité a initié, contrairement aux signataires de la droite locale qui ont boycotté celles de 2017. Cette année-là, les réunions ont abouti à l'élaboration d'une charte des valeurs calédoniennes, seule Calédonie Ensemble a participé du côté des loyalistes.

Depuis que le Ministre Lecornu est présent, il n'a réuni aucun comité des signataires. Il a essayé plusieurs formats qui n'ont pas fonctionné comme

« *Le Ministre Lecornu n'a jamais réuni aucun comité des signataires.* »

le « *groupe Leprédour* », puis « *Leprédour élargi* », ou la réunion de juin à Paris.

Cette réunion de juin à Paris, où l'UNI n'était pas représentée, a conclu qu'il y aurait des discussions dès le

13 décembre pour élaborer « un projet partagé » à soumettre à une autre consultation. Je veux dire ici que nous ne sommes plus dans cette perspective. La seule discussion possible qui vaille dorénavant sera avec l'Etat pour l'accession à la pleine souveraineté.

Le Pays : On a beaucoup entendu parler de la stratégie indo-Pacifique évoquée par le président Macron lors de sa venue en NC, pensez-vous que c'est la raison pour laquelle « La France serait moins belle sans la Nouvelle-Calédonie » ? Pensez-vous que la France a besoin que la Nouvelle-Calédonie reste française pour poursuivre cette stratégie ?

« La Nouvelle-Calédonie est depuis bien longtemps une des pièces-maitresses de la stratégie de la France dans le Pacifique. »

VT : La Nouvelle Calédonie est depuis bien longtemps une des pièces-maitresses de cette stratégie de la France visant à se maintenir d'une part dans cette région compte tenu des espaces maritimes et de leurs potentialités et à

contrer d'autre part l'expansionnisme de la Chine pour ses propres besoins technico-financiers. Et l'épisode récent des sous-marins australiens vient nous le rappeler.

Le Pays : La volonté d'expansion de la Chine dans le Pacifique est régulièrement soulignée, comment appréhendez-vous nos relations avec ce pays ?

VT : Il faut noter que la Chine est l'un des plus importants créanciers de la France ! (La Chine a racheté une partie de la dette sociale française mais aussi des aéroports comme celui de Toulouse, des industries...)

Aujourd'hui la Chine achète l'essentiel de notre nickel - minerai ou métal.

Les produits manufacturés « made in China » inondent la planète, y compris le Pacifique sud parce qu'ils sont moins chers. Depuis des décennies, les pays de la région se voient refuser le financement de leur développement par les pays occidentaux. Ils se sont tournés peu à peu vers les pays asiatiques dont la Chine ces dernières années, Chine qui possède une véritable puissance

financière à leur proposer.

Je note que l'Etat a financé à tour de bras ici ces dernières années pour nous maintenir dans la dépendance !

Le Pays : A ce jour en NC, plus de 70% de la population vaccinable a un schéma vaccinal complet. Comment percevez-vous la défiance ou le mécontentement de tous ceux qui se mobilisent contre l'obligation vaccinale et contre le pass sanitaire ? Que leur répondez-vous ?

« L'obligation vaccinale est une mesure transitoire. »

VT : Je suis de ceux qui font la promotion de la vaccination car, si elle est associée aux gestes barrière, nous n'avons rien de bien mieux aujourd'hui à proposer pour lutter contre le virus et sa propagation. L'obligation vaccinale est une mesure transitoire en attendant d'atteindre l'immunité collective lorsque le taux de vaccination de la population sera suffisant. Le pass sanitaire est simplement l'assurance du risque très faible de contaminer les autres. ■

**Cliquez,
Photographiez,
Reconnaissez !**

**AVEC L'APPLI PL@NTNET,
LA FLORE DE NOUVELLE-CALÉDONIE EST À PORTÉE DE CLIC !**

Pl@ntNet
Endemia.nc

Available on the App Store | Get it on Google Play

Les épidémies et la Nouvelle-Calédonie

L'histoire de la Nouvelle-Calédonie est jalonnée par une série d'épidémies. Des épidémies dont le souvenir reste certainement gravé dans la mémoire collective.

« On connaît la célèbre phrase qu'aurait adressée le maire de Nouméa au pasteur Leenhardt lors de son arrivée en 1902 pour christianiser la population de la Grande Terre encore païenne : « que venez-vous faire ici ? Dans dix ans, il n'y aura plus de Kanak... » » Au mois de juin 2020, dans un entretien accordé au magazine Le Pays, l'historienne Christiane Terrier débutait par cette citation sa rétrospective des différentes épidémies qui ont marqué l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Elle rappelait le « choc épidémiologique » dont a été victime la population kanak au moment des premiers contacts avec les Européens. « Ce choc épidémiologique n'est pas propre à la Nouvelle-Calédonie... Dans l'ensemble des archipels océaniques, on retrouve des situations proches ou semblables. A propos des îles Mar-

quises, le démographe Jean-Louis Rallu évoque une disparition de 80% de la population en raison de ce choc épidémiologique. Il est difficile d'apprécier le phénomène en Nouvelle-Calédonie car les recensements précis n'ont débuté qu'à la fin du XIX^e siècle, début du XX^e siècle... En 1921, le recensement fait état d'une population kanak d'environ 21 000 habitants et c'est le moment où les chiffres ont été les plus bas. »

1921, la grippe espagnole atteint Nouméa

Dans la même édition, France Girard évoquait également les différentes épidémies qui ont touché la Nouvelle-Calédonie. L'auteur du livre sur l'histoire du centre hospitalier de Nouméa Gaston-Bourret rappelait

que les premiers cas de syphilis et d'intoxication alcoolique chronique étaient apparus quasi immédiatement après l'implantation des premières populations venues de l'extérieur. Typhoïde et tuberculose en 1863, lèpre en 1865, dengue en 1883, variole avec un cas unique en 1887, peste à partir de 1899, bérubéri en 1891 et grippe espagnole en 1921 : les épidémies sont ensuite nombreuses. « En 1921, presque toute la population de Nouméa, soit environ 10 000 personnes, est atteinte par la grippe espagnole. On parle de 50% de la population européenne et de 95% de la population kanak. Cette pandémie est alors reconnue alors comme la plus meurtrière au niveau international, elle n'a pas épargné la Nouvelle-Calédonie » précise l'auteur. ■



Lors de l'épidémie de peste, des bagnards étaient mobilisés dans la construction d'un mur à Nouméa.
(Photo association « Témoignage d'un passé »)

SMSP : point de situation

Quelle est la mission de Pierre Gugliermina, l'expert sollicité par la SMSP ? Quelle est la situation des deux usines dans lesquelles la société est partenaire ? Où en est le partenariat avec la Chine ? Le directeur général de la SMSP, Karl Therby, fait le point.

Le Pays : Pierre Gugliermina, ancien dirigeant du groupe Eramet et présenté comme un expert des processus industriels complexes du nickel et de l'acier a été sollicité par la SMSP en tant que consultant, quelles sont ses missions et la durée de son intervention ?

Karl Therby : Pierre Gugliermina a effectivement une expérience riche d'un peu plus de quarante ans, et il a travaillé en Nouvelle-Calédonie pour le groupe Eramet et sa filiale la SLN pendant sept ans avant de prendre sa retraite. Il a d'ailleurs poursuivi une activité de consultant par la suite. C'est donc pour nous un atout de poids.

Il sera en charge d'assister les équipes SMSP sur les aspects techniques et métallurgiques de nos partenariats. La durée de son intervention dépendra de nos dossiers et de nos enjeux. Des missions au sein de nos différentes usines sont prévues à partir de l'an prochain.

Vous savez, beaucoup de choses ont été écrites sur Pierre. Qu'il a été recruté par KNS, qu'il va sauver KNS... Il faut rester sérieux et raisonnable, il est un atout supplémentaire pour le groupe SMSP qu'il s'agisse de KNS mais aussi de SNNC ou de notre futur partenaire Yichuan.

Dans l'immédiat, nous nous réjouissons de cette ressource experte supplémentaire.

Le Pays : Quelle est la situation des deux usines métallurgiques dans lesquelles la SMSP est actionnaire majoritaire : KNS avec Glencore et SNNC avec POSCO en Corée ?

KT : Les spéculations sur les situations de nos filiales sont nombreuses et nous sommes ravis d'être interrogés directement. L'Usine du Nord gère actuellement avec proactivité et efficacité la crise COVID-19, et par



Karl Therby, directeur général, fait le point sur la situation des différentes filiales du groupe SMSP.

ailleurs, elle assure des résultats de production satisfaisants grâce à ses deux lignes de production en fonctionnement. Les équipes sont mobilisées et les objectifs sont clairs. Nous sommes en lien constant avec notre actionnaire Glencore qui renouvelle son engagement.

L'Usine SNNC située à Gwangyang en Corée du sud enregistre pour sa part d'excellents résultats grâce aux minerais en provenance de NMC. De plus comme nous l'avons annoncé il y quelques mois, nous avons pris ensemble avec notre partenaire POSCO la décision de diversifier la production en investissant afin de produire de la matte, un produit intermédiaire qui doit permettre d'augmenter les bénéfices à la vente.

Le Pays : Où en est le partenariat avec la Chine et le projet avec la société Yangzhou Yichuan Nickel industry ?

KT : La SMSP a signé un Memorandum of Agreement (« MOA ») le 22 mars 2018 avec les actionnaires de la société chinoise Yichuan aux termes duquel la SMSP s'engage à approvisionner la société Yichuan en minerai à hauteur de 600 000 tonnes par an. A ce jour, huit cargaisons ont été

envoyées par la NMC vers l'Usine en Chine pour une quantité d'un peu plus de 400 000 tonnes de nickel. Les tests ont démontré que la qualité du minerai calédonien permettrait d'améliorer les performances des fours de l'usine. Le groupe Yichuan a par ailleurs investi dans une seconde ligne de production et nous discutons actuellement avec Eramet et la SLN pour envisager un partenariat dans l'approvisionnement de cette usine. La crise sanitaire a quelque peu ralenti nos démarches, mais la cession de 51% du capital de Yichuan au profit de la SMSP devrait être effective d'ici à fin 2021. C'est en très bonne voie.

Le Pays : Comment la situation se présente-t-elle sur les sites miniers de la NMC en Nouvelle-Calédonie avec la crise sanitaire ? Rencontrez-vous des difficultés avec l'obligation vaccinale ?

KT : Tous les professionnels du territoire ont été touchés par la crise sanitaire et cela dans tous les secteurs. La NMC n'y échappe donc pas. Une fois tous les dispositifs en place pour assurer la sécurité des personnels, les opérations reviennent progressivement à la normale, dans la mesure des contraintes COVID-19 bien sûr. A l'endroit de la vaccination, la position d'employeur est compliquée, le sujet n'est pas d'être pour ou contre l'obligation vaccinale. Au final, la responsabilité de l'employeur est de respecter la loi pour protéger sa structure.

La NMC et ses équipes ont très bien géré cette situation : la NMC s'est assurée de mettre à disposition de ses salariés et sous-traitants tous les moyens nécessaires pour s'informer et se faire vacciner pour ceux qui l'ont décidé. Il en a été de même au sein de nos autres filiales, KNS mais aussi la Cotransmine. ■

Les numéros utiles

Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêêdi Wiimîâ	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pwevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Élodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêêdi Wiimîâ - Dr Genevois	42 36 36
Pwêêdi Wiimîâ - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêêdi Wiimîâ	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêêdi Wiimîâ	42 74 14
Pwêbuu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêêdi Wiimîâ	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêêdi Wiimîâ	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêêdi Wiimîâ - Julie Flamant	93 91 46

Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

> Santé

Le diabète, une maladie évitable

La journée mondiale du diabète, au mois de novembre, est chaque année l'occasion de sensibiliser le public à cette maladie, en rappelant ses causes, ses conséquences et les habitudes à adopter pour rester en bonne santé. Elle touche chez nous plus de 15 000 personnes, et se situe au premier rang des longues maladies en Nouvelle-Calédonie. Mais elle est évitable, même lorsqu'on a des prédispositions familiales.

Il existe deux types de diabète. En Nouvelle-Calédonie, 95% des cas de diabète en Nouvelle-Calédonie sont de type 2. Le diabète de type 2 est lié à des facteurs héréditaires (les parents, les grands-parents, les frères et sœurs sont diabétiques...) mais aussi et surtout, à des kilos en trop.

Même si la prédisposition familiale pèse, il est intéressant de repérer l'arrivée de la maladie précocement, au moment où la glycémie commence à être trop haute, au stade de pré-diabète. Une petite perte de poids permet de ne pas devenir diabétique.

Un dépistage tous les ans à partir de 35 ans

Plus le diabète est dépisté tôt et moins il entraînera de complications s'il est pris en charge. Il est conseillé de faire réaliser un test de dépistage tous les ans à partir de 35 ans aux personnes en surpoids ou ayant une histoire familiale de diabète.

Le diabète de type 2 est une maladie qu'on peut éviter. En l'absence de surcharge pondérale, la maladie ne peut pas se développer, même en présence d'une fragilité familiale. La prévention est individuelle mais surtout collective



L'Agence sanitaire et sociale recommande de faire un test de dépistage du diabète chaque année à partir de 35 ans aux personnes en surpoids ou ayant du diabète dans leur famille. (Photo d'archives)

et consiste à lutter contre la malbouffe, la sédentarité et le stress. Le surpoids, surtout chez les enfants, fait le lit de la maladie. ■



Il est important de surveiller son poids. Au stade de « pré-diabète », une petite perte de poids peut permettre de ne pas devenir diabétique.

Votre enfant grossit trop ?

Les conseils du docteur Valérie Armbruster, pédiatre du centre mère-enfant.

Supprimer les boissons sucrées type sodas, sirops et jus. Elles contiennent une grande quantité de sucre. Ne plus en acheter pour ne pas être tenté à la maison. Permettre, par exemple, une petite bouteille par semaine.

Éviter le grignotage. Un enfant fait cinq repas par jour : petit-déjeuner, goûter du matin, repas de midi, goûter de l'après-midi, repas du soir. Il a le droit de bien manger à chaque repas, mais il faut éviter qu'il aille « picorer » (du pain, des gâteaux, du riz) entre les repas. Les gâteaux salés, chips etc ne doivent être donnés que de façon occasionnelle. Surtout pas tous les jours !

Faire du sport, car le corps a besoin de bouger, de dépenser des calories et de se muscler : marche à pied, football, vélo... Le paysage calédonien est propice à plein d'activités physiques.

Encourager son enfant, car changer ses habitudes alimentaires, ce n'est pas facile. Le meilleur moyen est d'adopter ces conseils pour toute la famille !



Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'obésité a triplé depuis 1975 à travers le monde. (©DR)

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

La vaccination est gratuite et accessible à partir de 12 ans. La vaccination peut se faire dans différentes communes en province Nord, il est demandé à la population de se rendre dans le centre de vaccination le plus proche.

Spécial COVID-19

N°Vert

05 00 22

DU LUNDI AU VENDREDI 8H - 16H30

ou rendez-vous sur
allomedecin.nc





Une crevette médusée (© Xavier Bineau, Manta de bronze calédonien)



Reflet d'un voyageur (© Jack Berthomier, Manta d'or calédonien)



Regard nocturne (© Yves Gillet, Manta d'argent calédonien)



Two continentals (© Tobias Friedrich, Manta de bronze eau douce)

Plein les yeux !

Depuis douze ans, le concours de photos est l'un des volets du festival de l'image sous-marine organisé par l'association Sublimage pour faire découvrir au plus grand nombre l'image subaquatique. La manifestation, qui s'est tenue cette année du 23 au 29 août, vise également à sensibiliser le public à la préservation du milieu marin.

Petite sélection parmi les lauréats. Quand la nature recèle de véritables œuvres d'art, révélées par l'œil du photographe...



La sagesse de la pieuvre (© Denise Azuelos, prix espoir, concours calédonien)



Moms (© Franco Tulli, Manta d'argent grand angle)



Hitch and ride (© Nuswanto Lobbu, mention spéciale, concours macro-proxys)

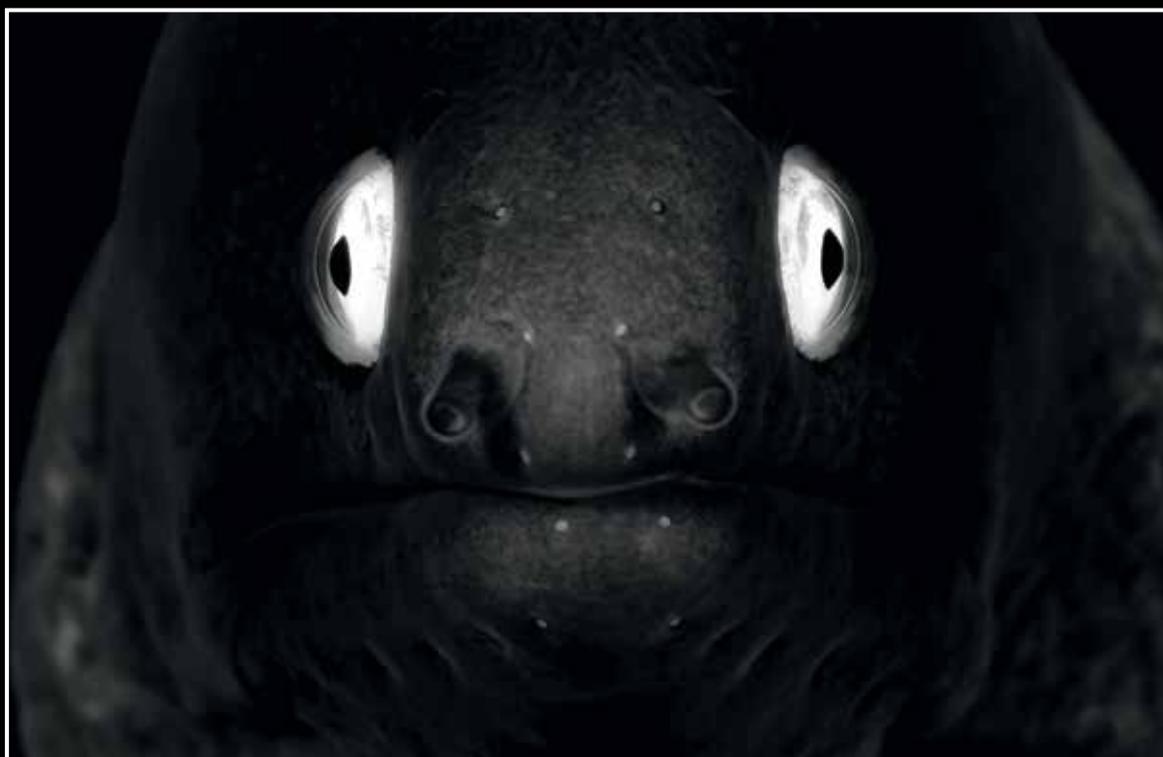


Your protection is my home pollution.
(© Nicholas Samaras, mention spéciale
concours grand angle)



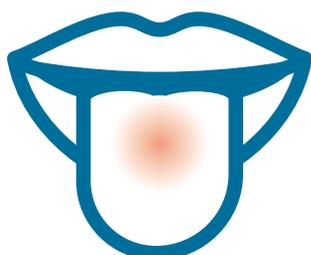


Hangover (© Tobias Friedrich, Manta d'argent noir et blanc)



Droit dans les yeux (© Patrick Desormais, Manta de bronze noir et blanc)

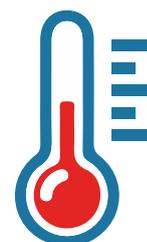
LES SYMPTÔMES



Perte du goût



Perte de l'odorat



Fièvre $\geq 38^{\circ}\text{C}$



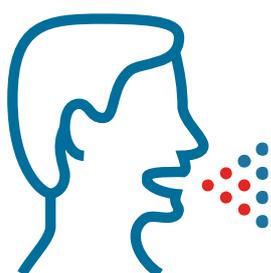
Fatigue



Douleurs musculaires
ou articulaires



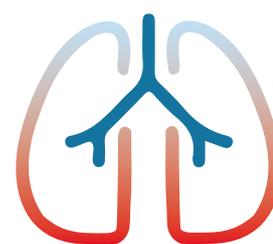
Nez qui coule



Toux



Maux de gorge



Difficultés
respiratoires

**SI VOUS AVEZ CES SYMPTÔMES, PORTEZ UN MASQUE,
ISOLEZ-VOUS ET CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT
NUMÉRO VERT D'INFORMATION : 05 02 02**



Devant l'usine, Jean-Marc Bellec, médecin du travail, Françoise Setiano, agent de la Direction des ressources humaines en charge de la permanence téléphonique et Thomas Wamalo, ingénieur de l'équipe Hygiène Sécurité Environnement Qualité Risques de KNS. Une équipe mobilisée dans la gestion de la crise Covid.

KNS en mode « gestion de crise Covid »

Télétravail, questionnaire à l'entrée du site et possibilité de se faire tester, vaccination sur le site, centre d'appel pour accompagner les malades, boîte à questions : KNS a mis en place diverses mesures dans le cadre de la gestion de la Covid-19.... Rencontre avec des agents de la cellule de crise.



Depuis le premier confinement, les gestes barrière sont restés à vigueur sur le site de Vavouto. Pas de serrage de main ni d'embrassade.

Sur le site de l'usine Koniambo à Vavouto travaillent environ 1200 personnes, employés de KNS et sous-traitants. Éviter la propagation du virus s'est imposé comme une priorité dès le premier confinement en mars 2020. Et tant que la pandémie sévissait à travers le monde, il a été décidé de conserver les mesures prises pour gérer la crise. Les gestes barrière et la distanciation sont restés de rigueur ainsi que le port du masque dans les transports. Même si avec le temps, un certain relâchement a pu s'observer, comme le constate Thomas Wamalo. Le jeune ingénieur fait partie de l'équipe Hygiène Sécurité Environnement Qualité Risques de KNS qui a élaboré toutes les procédures pour permettre la poursuite de l'activité en temps de crise sanitaire, en toute sécurité pour les employés et les sous-traitants. « *En trois jours, nous avons renforcé toutes les mesures et mis en place une procédure à l'entrée du site* » explique-t-il.

Une déclaration journalière à l'entrée du site

« *J'ai des symptômes, toux, fièvre, une perte soudaine de l'odorat... Je suis en attente de résultat de test... J'ai été ou quelqu'un de mon foyer a été en contact avec une personne diagnostiquée positive à la Covid-19...* » : à l'entrée du site de Vavouto, chacun est désormais soumis à une « *déclaration journalière individuelle* » avec quatre questions, et prise de température.

Si la personne répond oui à l'une des questions, elle est orientée vers une cabine où un test antigénique lui est proposé par un infirmier, avec réponse en quinze minutes. KNS a fait l'acquisition de 10 000 tests antigéniques, ainsi que de gel hydro-alcoolique et de masques. « *Notre objectif est d'être autonome, pour pouvoir continuer à travailler quoi qu'il arrive* » indique le médecin du travail, Jean-Marc Bellec. « *La société a également financé un appareil pour réaliser des tests PCR. Un équipe-*



Depuis le premier confinement et tant que la pandémie sévissait à travers le monde, KNS a maintenu les gestes barrière. Des points d'eau ont été installés un peu partout pour se laver les mains, notamment en haut et en bas des escaliers.

ment qui se trouve au Pôle sanitaire du Nord. Il était tellement utile que nous avons fait l'acquisition d'un deuxième appareil plus récemment ».

La procédure à l'entrée du site, appelée « screening », a été validée par la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie.

Un peu plus de deux mois après l'apparition des premiers cas autochtones, le bilan semble plutôt satisfaisant. La vague de contamination a été limitée, estime le docteur Jean-Marc Bellec. Et la vaccination a progressé. « On a dépassé les 75% de vaccinés parmi les personnels ».

Vaccination sur site

La vaccination sur le site de Vavouto a débuté dès le 22 février 2021. « Nous avions deux portes d'entrée possible pour le virus sur le site : le port et la base-vie. Nous recevions des personnes extérieures qui étaient autorisées à faire leur quatorzaine sur place » souligne le médecin du travail. « Très rapidement tous les personnels dits prioritaires, ceux qui étaient en contact avec ces personnes, ont été vaccinés. Cela représente environ une centaine de personnes »

Lorsque la vaccination a été ouverte aux moins de 65 ans, tous les employés dans un premier temps, puis tous les sous-traitants, ont pu se faire vacciner sur le site, à l'infirmerie. « Avant les premiers cas positifs autochtones, on tournait à une trentaine de vaccins par jour. Nous avons ensuite organisé quatre opérations « vaccinodromes » en octobre et en novembre » poursuit le médecin du travail. Des moyens importants ont été mis en place pour favoriser la vaccination, comme des transports pour amener sur le site les personnes qui souhaitent se faire vacciner en

Ingénieur Hygiène Sécurité Environnement, Thomas Wamalo a contribué à la mise en place de toutes les procédures pour garantir la santé et la sécurité des personnels en cette période de crise sanitaire.



Jean-Marc Bellec, médecin du travail, s'est beaucoup investi dans l'information des personnels. A la demande de la direction, des réunions ont été organisées permettant aux employés de poser leurs questions. La vaccination a été organisée sur le site.



Françoise Setiano fait partie de l'équipe de trois personnes qui assure une permanence téléphonique sept jours sur sept. Elle accompagne les cas positifs et suit l'évolution de leur maladie. A la date du 7 novembre, 97 cas positifs avaient été détectés sur le site de Vavouto. Deux personnes ont été hospitalisées en réanimation, l'une d'elles est décédée.



Marie Chanloup est en charge de la communication à KNS.





Dans le quotidien local le 23 novembre, le président de KNS Kristan Straub indiquait qu'il était prévu avec les actionnaires Glencore et SMSP de faire le point en juin 2022. D'ici là, l'usine, avec ses deux fours, devra atteindre un niveau de production et une maîtrise de ses coûts. (©KNS)

dehors de leurs heures de travail. L'équipe médicale s'est également investie, à la demande de la direction, pour organiser des séances d'information sur la pandémie au sein du site. Vingt séances ont été proposées. « *En première partie, nous apportons des informations vérifiées sur la maladie, des informations émanant de la DASS, de la Haute autorité de santé ou de l'OMS. Après, chacun pouvait poser ses questions.* » Depuis le premier confinement, une « *boîte à questions* » a également été mise en place sur le réseau Intranet de la société, avec une base de données contenant toutes les questions que les gens se posent. Le médecin constate que chez les employés qui se sentent soutenus et accompagnés, le « *niveau de panique a baissé.* » « *Les premières réunions ont été un peu rudes. Par la suite, la tension s'est calmée.* »

Accompagnement

Lors du premier confinement en mars 2020, l'usine fonctionnait avec un

seul four. Une partie des opérateurs du four à l'arrêt avait été reconvertie en « *brigade anti-covid* », une brigade chargée de s'assurer du respect des dispositions mises en place. Aujourd'hui, alors que les deux fours sont en activité, cette brigade n'existe plus. Mais les habitudes ont été intégrées par les employés. Des points d'eau ont par exemple été installés à chaque escalier. Pour des raisons de sécurité, chacun doit tenir la rampe pour monter ou descendre les marches. Et donc se laver les mains ensuite.

La procédure de « *screening* » à l'entrée a été confiée à des prestataires extérieurs qu'il a fallu former. Un travail mené par l'équipe Hygiène, Sécurité, Environnement, Qualité, Risques (HSEQR).

L'accompagnement des salariés face au virus passe également par un centre d'appels accessible 7 jours sur 7, de 6h du matin à 19h. Françoise Setiano, technicienne ressources humaines fait partie de l'équipe de trois personnes de sa direction qui tient la « *hotline* » depuis le début de la crise. « *Lorsqu'un cas positif est détecté, nous mettons en place*

un suivi par téléphone, pour connaître l'évolution de l'état de santé de la personne. Tout ceci se fait dans le respect du secret professionnel, nous sommes tenus à une clause de confidentialité. Nous accompagnons également la personne lorsqu'elle est guérie et qu'elle reprend le travail. » La maladie est éprouvante et le retour au travail pas toujours facile. Même pour l'environnement qui se montre parfois suspicieux. « *La personne n'est-elle vraiment plus contagieuse ?* » Les membres de l'équipe de gestion de crise se doivent de rassurer.

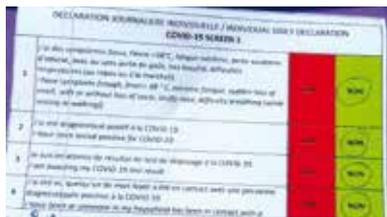
A la date du 7 novembre, 97 cas positifs avaient été recensés au total parmi les personnels de Vavouto, en comptant KNS et les sous-traitants. Parmi eux, deux personnes ont été admises en réanimation. L'une d'elle est décédée. Une perte qui a beaucoup affecté les équipes.

Un protocole orange pour les cas contacts

Lorsqu'un cas positif est détecté, les personnes contact sont identifiées et un suivi est effectué. « *Un protocole orange se met alors en place qui implique un renforcement des gestes barrière pendant 10 à 14 jours* » explique Thomas Wamalo du service Hygiène et sécurité. La personne doit par exemple prendre ses repas et ses pauses seule.

Si des symptômes surviennent chez les cas contacts, le service HSEQR en est informé et il prévient l'infirmerie. Un test antigénique est alors proposé. « *Il est important de réaliser des dépistages, pour casser la chaîne de contamination.* » Le poste de travail de la personne testée positive est désinfecté.

S'agissant de l'obligation vaccinale, seul le médecin du travail doit être informé du statut vaccinal de tous les employés. A KNS, un questionnaire leur a été adressé dans ce sens. « *Le médecin est dépositaire de ce questionnaire qui reste du domaine du médical* » indique le docteur Bellec. « *Environ 300 personnes n'ont pas encore répondu, leur situation reste floue.* » Le pourcentage de personnes entièrement vaccinées est transmis à l'inspection du travail, sans indications nominatives. « *C'est à chacun de se mettre en conformité avec l'obligation vaccinale. Nous avons aujourd'hui dépassé les 75% de*



Chaque personne entrant sur le site doit se plier à la prise de température et remplir cette déclaration journalière attestant de son état de santé.

vaccinés » poursuit le médecin.

La vaccination sur place, à l'infirmerie, se poursuit. « Nous recevons les vaccins qui arrivent du Pôle sanitaire et peuvent être conservés un mois au réfrigérateur. Chaque flacon permet de préparer sept doses. Nous faisons en sorte de ne pas en perdre. » Un médecin urgentiste est en poste en permanence dans cette structure. Aucun effet secondaire sérieux n'a été enregistré après la vaccination. « Juste des douleurs au niveau du point d'injection, quelques maux de tête... » indique le médecin du travail.

Pour l'équipe de gestion de crise, un maximum de mesures a été pris pour assurer la santé et la sécurité des salariés et des sous-traitants à Vavouto. L'ambiance est moins anxiogène qu'il y a quelques semaines, mais il faut rester vigilant. « Aujourd'hui, chacun est rentré dans une routine. Notre crainte est d'avoir affaire à une nouvelle vague... » ■



Une procédure a été mise en place à l'entrée du site. A ce portique, chacun doit montrer sa déclaration journalière.



La personne qui présente de la fièvre ou répond oui à l'une des questions de la déclaration journalière est invitée à se faire tester. KNS a fait l'acquisition de 10 000 tests antigéniques et a financé deux équipements pour les tests PCR qui se trouvent au Pôle sanitaire du Nord.

Des effets du télétravail

Depuis les premiers cas autochtones début septembre, environ 200 à 250 employés de KNS poursuivent leur activité en télétravail. Jean-Marc Bellec, médecin du travail, a créé un questionnaire pour faire le point sur les conséquences de ce nouveau mode de travail qui s'est imposé pour certains. Non sans conséquences.

Une prise de poids de 6 à 7 kilos : c'est ce qu'avaient constatés certains travailleurs après un mois de confinement passé chez eux en télétravail lors des deux précédents confinements. D'autres ont augmenté leur consommation de tabac ou d'alcool. Pratique et apprécié par certains côtés (moins de temps passé dans les transports, une organisation du temps plus individualisée...), le télétravail a aussi des conséquences pernicieuses. Le médecin du travail de KNS, Jean-Marc Bellec a commencé l'année dernière à mener une enquête pour apprécier comment les gens vivent le télétravail et comment ils appréhendent le retour au bureau. Un élément est ressorti : le manque de contacts et d'interactions pèse. Ce constat est également mis en avant dans d'autres études menées sur le sujet ailleurs dans le monde.



La culture au service de la nature

Dayu Biik met actuellement en œuvre, jusqu'à la fin d'année 2022, un projet intitulé « PC-Nat » pour « Promouvoir la Culture au bénéfice de la préservation de la Nature », un programme financé par le programme BEST2.0+ de l'Union Européenne.

Plus haut sommet de Nouvelle-Calédonie, le mont Panié à Hienghène, culmine à 1 629 mètres. Cette montagne est connue, même au niveau international, comme étant un « hotspot » de biodiversité, un véritable joyau. Elle abrite de nombreuses espèces endémiques voire micro-endémiques telle que le kaori, *Agathis montana*. Cet arbre appelé « *Dayu biik* » en langue Nemi et qui appartient à la famille des Araucariacées, a donné son nom à l'association locale créée en 2004 qui veille à la conservation et la préservation de la biodiversité du mont Panié et au respect de l'environnement sur l'ensemble de la commune de Hienghène. Afin de préserver sa richesse biologique et écologique, le mont Panié est entouré d'une Réserve de Nature Sauvage (RNS) dont l'association assure la gestion, en partenariat avec la province Nord. Le plan de gestion 2012-2016 s'attachait déjà à faire reconnaître et valoriser le patrimoine culturel du mont Panié au même titre que son patrimoine naturel.

Le Mont Panié, « toit » du pays

Le projet « PC-Nat » (Promouvoir la culture au bénéfice de la nature) répond à l'objectif principal du programme européen Best2.0+ qui est la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles, y compris pour l'adaptation au changement climatique dans les Pays et territoires d'outre-mer (PTOM). « *Promouvoir la culture au bénéfice de la nature* » rejoint la vision de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) dans son soutien aux peuples autochtones et communautés locales pour une gestion efficace de la diversité bio-culturelle de leurs espaces.

Le mont Panié possède une symbolique forte pour les habitants du Nord et est perçu comme étant le



Forêt de kaoris sur le sommet de la Réserve de Nature Sauvage du mont Panié.
© Shawn Heinrichs

« toit » du Pays. Son importance culturelle vient du fait que la plupart des familles et clans de Hienghène possèdent un lien étroit avec cette montagne. Il y a bien entendu le lien à la terre, le lien coutumier avec les propriétaires terriens, mais aussi le fait que les habitants sont les premiers bénéficiaires des services écosystémiques rendus par le mont Panié et la nature environnante à travers la ressource en eau, bois de construction, gibiers, poissons, anguilles, crevettes, plantes médicinales, fibres naturelles, etc.).

Un inventaire culturel

En 2020, une concertation avec les autorités coutumières et la population de Hienghène menée par l'association Dayu Biik a permis d'alimenter un inventaire culturel sur le mont Panié (toponymies, lieux-dits, zones taboues, etc.). Ce travail a pour objectif de répondre à une directive des politiques publiques de la province Nord qui est de faire évoluer le statut de l'aire protégée du mont Panié afin que son patrimoine culturel soit reconnu, préservé et valorisé. L'accès au sommet du mont Panié est fermé depuis 2013. Le sommet, longtemps considéré comme un site tabou, a été accessible quelques années, avant que le tabou soit remis à l'ordre du jour après l'apparition d'une maladie qui touche l'emblématique Dayu Biik, le

kaori du Mont Panié.

Le projet « PC-Nat » (Promouvoir la culture au bénéfice de la nature) doit permettre de mener à bien plusieurs initiatives :

- La publication d'un livret relatif à la gestion traditionnelle de l'environnement
- L'organisation d'actions de sensibilisation sur la ressource en eau
- La création de supports de sensibilisation
- Le reboisement, avec le public scolaire, des bassins versants dégradés.

Les objectifs visés sont de plusieurs ordres : préserver la forêt naturelle et la ressource en eau, assurer une couverture végétale de toutes les aires dénudées principalement à cause des incendies et des espèces envahissantes (cerfs et cochons), protéger les sols contre l'érosion et promouvoir le développement local en impliquant les communautés locales à travers les associations et les pépinières tribales. Enfin, l'association Dayu Biik connaît actuellement une phase de transition vers un nouveau plan de gestion (2021-2025) et continuera d'agir avec la population de Hienghène dans une démarche de gestion participative et de valorisation du patrimoine naturel et culturel de la commune. ■

(Avec la contribution de Léon Razafindrakoto, directeur de Dayu Biik.)

La Nouvelle-Zélande en visite à Hienghène

Dayu Biik et Doo Huny, association qui gère le centre culturel de Hienghène, ont accueilli ensemble le 19 novembre 2021 la consule générale de Nouvelle-Zélande à Nouméa, Felicity Roxburgh. L'occasion d'échanger sur de prochaines collaborations.

Depuis sa création en 2004, l'association Dayu Biik a toujours entretenu des liens étroits avec la Nouvelle-Zélande. En accueillant la consule générale Felicity Roxburgh, son président Jonas Tein a rappelé le soutien de l'ONG néo-zélandaise Maruia Trust au début de l'aventure. La synergie entre l'association Dayu Biik et Doo Huny, association qui gère le centre culturel, a été expliquée.

Felicity Roxburgh a beaucoup apprécié la visite du Centre Culturel Goama Bwarhat et des locaux de Dayu Biik. Une visite qui a permis aux responsables de ces deux associations un temps d'échange riche et fort intéressant. Des perspectives de collaboration dans l'avenir proche se profilent comme le soutien financier de la Nouvelle-Zélande pour l'achat de matériel et d'équipements, des échanges et partages d'expériences

entre les deux pays dans les domaines « *environnement et culture* ». Pour renforcer les compétences des jeunes de la commune de Hienghène, des stages et des formations pourraient être organisés (tourisme, culture, science...)

Recueillement

La visite de Madame la Consule Générale s'est achevée par un temps de recueillement sur les tombes de Jean-Marie Tjibaou et des dix victimes de l'embuscade à Wan Yaat. A la fin du repas convivial préparé par les mamans de la tribu de Tiendanite, elle a remercié les deux associations et les habitants de la tribu de Tiendanite pour l'accueil chaleureux. Enfin, Felicity Roxburgh a souligné le fait que le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande souhaite avoir une coopération durable avec la Nouvelle-Calédonie, notamment entre les deux peuples autochtones, les Maoris et les Kanak. ■



Photo souvenir de la visite de la consule de Nouvelle-Zélande à Hienghène, accompagnée de son chargé de mission, Patrick Maïllet, auprès des associations Dayu Biik et Doo Huny. (© DR)

Energie Solaire NC



Pour optimiser votre installation solaire, faites confiance à des professionnels !

Notre bureau d'études a été formé à l'Institut de l'énergie solaire situé à Chambéry

Votre installation individuelle à partir de **730 000 XPF**
Étude et devis gratuits en province Nord

Déplacement sur tout le territoire et les îles

Panneaux Axitec 330 Wc d'origine allemande
Onduleur Fronius de fabrication autrichienne

Étude et devis gratuits : contactez le 76.62.38
Construisons notre pays, économisons l'énergie !

Site web : www.energiesolaire.nc

**Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seul-e
Parlons-en**

SOS écoute
anonyme & gratuit

Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit
05 30 30



Le bio fait son chemin

En dépit de l'annulation de ses deux marchés prévus à Kohné cette année, en raison des intempéries en début d'année puis de la crise sanitaire en septembre, l'agriculture biologique gagne du terrain dans le Nord, avec notamment un nouveau groupe local sur la côte est et une deuxième animatrice au sein de l'association Bio Calédonia, Melvina Malo.



De plus en plus de producteurs se tournent vers l'agriculture bio et font les démarches pour obtenir le label Bio Pasifika délivré par l'association Bio Calédonia. (© FB Bio Calédonia)

Convaincue du potentiel agricole de la Nouvelle-Calédonie, Melvina Malo s'est engagée dans cette voie par le biais d'un BTS agricole DARC (développement de l'agriculture des régions chaudes) après quelques mois de licence écogestion à l'Université de Nouvelle-Calédonie. La jeune femme originaire de Canala est venue renforcer l'animation au sein de l'association Bio Calédonia, aux côtés d'Ophélie Bories. En poste depuis l'an passé, Melvina a notamment contribué au lancement du groupe local Ponérihouen-Poindimié-Touho-Hienghène (PPTH).

L'association Bio Calédonia assure la labellisation des produits agricoles selon la « norme océanienne d'agriculture biologique », avec le label Bio Pasifika. Elle fonctionne sur un système participatif de garantie (SPG) qui délivre et encadre la labellisation. Ce système repose sur l'existence et la vitalité de groupes locaux réunissant producteurs et consommateurs.

« Le bouche à oreille fonctionne bien »

Melvina Malo a elle-même fait partie d'un groupe local, celui de VKPP, en tant que consommatrice et membre bénévole, avant d'intégrer l'association comme salariée. « Pendant mon BTS, j'ai fait un stage dans la SCA Windsor

de Jean-Pierre Dang à Dumbéa. Une société qui produit des paniers de légumes et souhaitait passer en bio. C'est ainsi que je me suis rapprochée de l'association Bio Calédonia, que j'ai intégrée. »

La jeune femme fait la connaissance d'Ophélie Bories, l'animatrice de Bio Calédonia dans le Nord. « Lorsqu'elle partait en tournée à Canala, dans ma commune, je l'accompagnais en tant que bénévole. »

La demande importante de producteurs pour obtenir le label a conduit l'association à recruter. Les dossiers d'attribution du label ou de renouvellement sont en effet nombreux. « Le bouche à oreille fonctionne bien. Il y a aussi des gens qui voient le logo de l'association sur notre voiture et nous sollicitent, d'autres qui nous appellent par téléphone. »

Au départ, Melvina a été embauchée dans le cadre d'un stage de trois mois avec la MIJ. Elle est ensuite passée en contrat à durée déterminée et depuis septembre, en contrat à durée indéterminée.

Former des inspecteurs

Alors que dans certaines zones, des groupes locaux existent depuis plusieurs années et sont devenus autonomes comme à Canala ou Waa Wi Luu (Houailou), Melvina Malo s'est attachée à créer un groupe local dans

la zone est, de Hienghène à Ponérihouen. Il a fallu d'abord former des inspecteurs parmi les producteurs et les consommateurs. Une formation qui s'est tenue à la MFR de Poindimié où Melvina dispose d'un bureau. Cette formation a été assurée en collaboration avec la MFR. « Il y a dans le groupe des producteurs qui sont déjà labellisés, comme un maraîcher de Hienghène qui faisait partie du groupe local de VKPP ou un producteur d'huile de coco de Touho. »

En fonction des cas, l'animatrice constitue un duo d'inspecteurs avec les compétences nécessaires pour évaluer la production. « Pour labelliser un atelier de transformation, par exemple, je fais appel à des techniciens qui ont plus d'expérience et plus de compétences. Certains techniciens agricoles de la province font partie des groupes locaux en tant que producteurs ou consommateurs » indique l'animatrice.

La grille d'inspection permet d'analyser point par point les différents aspects de l'exploitation et leur conformité avec la Norme océanienne d'agriculture biologique qui est la référence. « Si certains points sensibles apparaissent lors de l'inspection, on cherche une solution avec le groupe local et le producteur. »

Si tous les points sont validés, le producteur se voit attribuer un label « en conversion ».



Melvina Malo a rejoint l'an dernier l'équipe Bio Calédonia dans le Nord. Elle a notamment mis sur pied le groupe local Ponérihouen, Poindimié, Touho, Hienghène.



Ophélie Bories, animatrice de Bio Calédonia dans le Nord est heureuse d'avoir du renfort. En dehors des productions végétales, de nouvelles productions sont labellisées comme les œufs, le pain, le café, la viande bovine... Et bientôt du miel, de l'huile de coco etc. © Ruth Soguel Dit Piquard

Contact :

Ophélie Bories
Animatrice Nord
Tel : 75.73.15

Melvina Malo
Animatrice Nord
Tél : 73.53.24

<http://agriculturebio.nc>
Facebook : agriculturebio.nc

Le dossier est ensuite présenté au Comité territorial de certification. Là, il est examiné par quatre représentants des consommateurs, quatre représentants des producteurs et quatre personnes issues des organismes qualifiés (Chambre d'agriculture, Agence rurale, Institut agronomique calédonien...) La démarche de labellisation dure de trois à six mois.

Des débouchés pour les productions

L'association s'attache à mettre en relation les producteurs entre eux, pour faciliter les échanges de conseils... et les trocs de graines et de semences locales ou les achats groupés. Les agriculteurs sont également mis en contact avec les partenaires.

Bio Calédonia se préoccupe également d'aider les professionnels à trouver des débouchés pour leurs productions labellisées. A Koohnê, une nouvelle boutique a ouvert récemment, Bioshop, qui commercialise les fruits, légumes, miel et autres productions des producteurs du Nord. « *Cela a permis de vendre une partie de la production qui était destinée au marché de Téari à Koohnê du 11 septembre. Nous l'avions bien préparé avec les producteurs avec un calendrier de semis, de production et de récolte* » poursuit Melvina Malo.

Le nombre de producteurs labellisés est d'environ 44 aujourd'hui, bientôt 47, avec une progression importante

Le système participatif de garantie

La labellisation est accordée grâce à un système participatif de garantie. Au sein des groupes locaux, producteurs et consommateurs sont formés à la réalisation des inspections. C'est un binôme producteur-consommateur qui effectue les visites de contrôle.

L'inspection se fait sur la base d'une grille précise qui prend en compte de nombreux critères comme la ressource en eau, l'environnement proche, l'origine des semences et des plants. Des questions sont posées au producteur sur les ravageurs et les moyens mis en œuvre pour s'en prémunir. Certains intrants sont autorisés par le label. La grille d'inspection comprend également des questions sur le stockage après la récolte et l'étiquetage du produit qui permet sa traçabilité. Le duo producteur-consommateur remplit la grille d'évaluation qui est ensuite transmise au comité territorial de certification. Le comité est composé de trois parties, les producteurs, les consommateurs et des personnes qualifiées qui peuvent être des salariés de l'Adecap technopole, de l'Institut agronomique calédonien, de l'Agence rurale, du SIVAP ou encore des techniciens provinciaux. Ce comité se réunit une fois par mois.

Le label est attribué pour une durée de deux ans, avec une visite de contrôle au bout d'une année.

ces dernières années. En 2020 dans le Nord, le nombre de labellisation a augmenté de 76 % et le nombre d'adhérents de 56% selon le rapport d'activité de Bio Calédonia. La présence d'une deuxième animatrice permet de mieux couvrir le territoire de la province Nord qui est vaste.

Franck Paquier de l'enseigne Boko vrac store a été le premier à mettre en place un système avec des colporteurs qui redescendent les produits bio du Nord vers la capitale. Une grande enseigne d'alimentation « bio » de Nouméa, Biomonde, leur a emboîté le pas. Les colporteurs collectent les produits sur le bord de la RT1, ils vont même

jusqu'à la tribu de Bondé à Ouégoa. « *Les producteurs de la tribu de Gohapin, qui font partie des pionniers du bio en province Nord, sont aujourd'hui suffisamment autonomes pour commercialiser leurs productions* » se réjouit Ophélie Bories.

La plupart des producteurs du Nord fournissent Bioshop, la nouvelle enseigne bio de Koohnê.

Très sociable, Melvina Malo apprécie son travail d'animatrice qui mêle l'humain, la culture, l'agriculture, l'économie... « *C'est très enrichissant. Les échanges sont vraiment intéressants. On apprend beaucoup de choses.* » ■



Un nouveau commerce a ouvert à Kooohnê, en face de l'école Immaculée avec des fruits et légumes certifiés bio.



Dino Brunetto, l'esprit d'initiative.

Bioshop, du bio et du local à Kooohnê

Une nouvelle enseigne, *Bioshop*, propose désormais à Kooohnê des fruits et légumes locaux labellisés Bio Pasifika ainsi que des produits du terroir et de l'épicerie bio. Une nouvelle offre pour le consommateur mais aussi un débouché pour les producteurs labellisés de la zone chez qui le gérant va s'approvisionner directement.

En s'installant à Kooohnê, consommateur de bio lui-même et membre du groupe local Bio Calédonia, Dino Brunetto a décidé de lancer une boutique, pour vendre essentiellement des fruits et légumes de producteurs certifiés. Quelques étagères proposent également farines et petits pots pour bébé, céréales, mais aussi miel local. Et même du café de Gohapin qu'on peut goûter sur place ! Le pain du moulin de Tia, boulanger de Pouembout, a également son emplacement sur l'une des étagères. Et tout est certifié bio ! Un présentoir propose des graines bio pour les semis. Ingénieur de formation, Dino Brunetto, exerce dans le conseil en ingénierie, à son compte. Bouraillais d'origine, il souhaitait se rapprocher du site de Vavouto où il réalise différentes études et suivi de chantier autour de l'usine Koniambo. L'esprit d'entreprise l'a conduit à ouvrir en parallèle une boutique au village de Kooohnê, en face de l'école Immaculée. « *C'est un projet*



Les produits proviennent directement des champs. Le gérant assure la collecte chez certains petits producteurs qui ne peuvent pas se déplacer.

que j'avais déjà à Dumbéa, avant que n'ouvre le Dumbéa Mall. Il y a désormais deux grandes enseignes de bio dans la zone, j'ai renoncé... »

Directement chez le producteur

Pour l'aménagement de la boutique, Dino Brunetto a choisi la simplicité : des étagères en bois faites maison, des caisses en bois toutes simples fabriquées par un artisan de Païta. « *Nous avons juste acheté une caisse enregistreuse et du matériel agréé pour la pesée, tout sur fonds propres.* » La particularité du fonctionnement de Bioshop est que le gérant s'approvisionne directement chez les producteurs labellisés de la zone et se déplace chez ceux qui ne peuvent pas venir jusqu'à lui, plusieurs fois par semaine. Même pour de petites quantités. Dans certains cas, il se rend jusqu'à un point de rendez-vous.

CONTACT

FB Bioshop Nouvelle-Calédonie
Village de Kooohnê,
en face de l'école Immaculée.

Lundi 15-18h

Mardi 15-18h

Merc 15-18h

Jeudi, 15-18h

Vend 15-18h

Samedi 9-13h

Tél : 78 73 74

Des débouchés pour les producteurs

A ce jour, la production bio est encore limitée. Mais le promoteur de Bioshop espère que les débouchés qu'il assure vont convaincre les producteurs labellisés de produire davantage et à plus de personnes de se lancer. Il a choisi de limiter les marges et compte sur la quantité pour tirer son épingle du jeu. A ce jour, les prix de ses fruits et légumes bio sont à peine plus chers que ceux de l'agriculture conventionnelle. « *Je commence à avoir quelques habitués. Une enquête menée par des élèves du lycée agricole de Pouembout a montré qu'il manquait dans la zone un commerce de fruits et légumes certifiés bio.* »

A certains moments de l'année, certaines productions comme les ananas ou les pastèques inondent les marchés. Là aussi, Dino Brunetto réfléchit à de nouveaux projets pour valoriser au mieux les produits de la terre. Avec toujours le même enthousiasme. ■

VENEZ DÉCOUVRIR

MFR
MULTIPLIONS LES OPPORTUNITÉS

le CAPa

Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural (SAPVER)



Envie de découvrir les métiers de la petite enfance de l'aide aux personnes, de l'animation, de la restauration, du tourisme et de la vente... ?

Cette formation par alternance est faite pour vous !

-> accessible à partir de 14 ans
-> 28 semaines de cours et 36 semaines de stages sur les 2 années

Fédération des Maisons Familiales Rurales NC
71.59.40 | tl.zouville-calédonie@mfr.asso.fr | www.mfr.nc

Poindimié - Pouébo - Koné - Belep et bientôt à la Foa - Boulouparis

L'AVENTURE DU VIVANT

Une nouvelle formation à la MFR de Pwêêdi Wiimiâ

À la rentrée prochaine, la MFR de Pwêêdi Wiimiâ (Poindimié) va proposer une nouvelle formation : un CAP services aux personnes et vente en espace rural. Une formation en alternance d'une durée de deux ans, avec de nombreux stages.

La formation au CAP « Services aux personnes et vente en espace rural » est une première qualification professionnelle qui permet d'exercer dans différents secteurs : auprès d'enfants, de personnes âgées, dans l'animation ou encore l'entretien du linge et des locaux. Elle ouvre également des opportunités dans le domaine de l'accueil et de la vente (dans les commerces, les structures de tourisme...), et de la restauration (snack, cantines, transformation de produits agricoles...). Il est possible ensuite d'envisager une poursuite d'études en bac pro services aux personnes et aux territoires (SAPAT), en bac pro Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP), dans un autre bac pro ou encore au RSMA.

La formation débutera au mois de février 2022, pour une durée de deux ans. Des périodes de formation à la MFR alterneront avec des stages en milieu professionnel : six stages de cinq à sept semaines sont à réaliser dans les deux années de la formation. Ils permettent de découvrir les différents métiers qui peuvent être visés. De nombreuses visites sont également prévues tout au long de la formation. La formation est accessible aux jeunes de 14 à 25 ans, selon leur parcours : après une 3^{ème} de l'enseignement général, agricole ou Segpa, après une interruption dans la scolarité ou après un autre CAP. ■



Les volontaires du service civique se sont investis pour faire de l'affichage pour présenter la nouvelle offre de formations à la MFR de Pwêêdi Wiimiâ (Poindimié). (© MFR)



Une micro-ferme pédagogique

Lors de l'assemblée du 29 octobre, une subvention d'investissement d'un million de francs a été accordée à la MFR de Pwêêdi Wiimiâ (Poindimié) pour développer son projet de micro-ferme pédagogique et d'insertion. L'objectif est de favoriser l'accueil et la formation des jeunes, des adultes, des partenaires... tout en mettant en avant des activités agricoles biologiques, durables et responsables. Des écoles, des centres de loisirs pourront être accueillis pour des ateliers de sensibilisation au développement durable.

Cette initiative a bénéficié par ailleurs d'une aide de l'État d'un montant de 3,5 millions.

Appel à projet

Réduction des déchets & économie circulaire



3 THÉMATIQUES

- réduction, réemploi, valorisation des déchets
- gestion des déchets organiques
- sensibilisation, formation, communication

1 POUR PARTICIPER :

- 1 **TÉLÉCHARGER VOTRE DOSSIER**
sur le site de la province Nord
www.province-nord.nc
ou de l'ADEME
www.nouvelle-caledonie.ademe.fr

2 RENVOYER VOTRE DOSSIER

4 sessions :
du 16/12 au 15/03/22,
du 16/03 au 15/06/22,
du 16/06 au 15/09/22,
du 16/09 au 15/12/22.

DES QUESTIONS ?

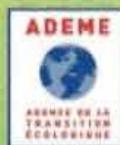
SERVICES PROVINCIAUX :

✉ dde-agenda21@province-nord.nc
☎ 47 72 39

OU

L'ADEME :

✉ environnement.caledonie@ademe.fr
☎ 24 35 17





Bûche de Noël exotique

Ingédients

Pour le biscuit (la génoise)

- 5 œufs
- 100 g de farine
- 100 g de sucre
- 30 g de beurre
- 1 pincée de sel

Pour la chantilly

- 200 ml de crème fraîche à 30% MG
- 2 c à soupe de sucre
- 1 ou 2 mangues
- 3 ou 4 pommes lianes

En option : des fruits rouges surgelés

Préparation

Placez la crème fraîche et le saladier une heure avant dans le réfrigérateur.

Préchauffez le four à 180°. Recouvrez une plaque de papier cuisson.

Réalisation de la génoise : séparez en deux la quantité de sucre.

Cassez les œufs en séparant les jaunes des blancs. Réservez les blancs au frais.

Mélangez les jaunes d'œufs avec la première moitié de sucre avec un fouet, jusqu'à ce que le mélange blanchisse et épaississe. Ajoutez la farine. Puis montez les blancs en neige, ajoutez au fur et à mesure la deuxième moitié du sucre. Une fois les blancs montés, vous pouvez les ajouter aux jaunes, sans les casser, avec une spatule.

Versez la pâte sur la plaque avec le papier cuisson et enfournez pour dix ou quinze minutes.

Réalisation de la chantilly : versez la crème fraîche dans un saladier froid. Battez au fouet ou au batteur et ajoutez le sucre à la fin. Séparez la chantilly en deux et ajoutez des morceaux de mangue et de fruits rouges congelés si vous en avez. Mettez les deux chantilly au frais jusqu'au dressage.

Sortez la génoise du four, retournez-la sur un deuxième papier cuisson, enlevez le premier papier cuisson et recouvrez d'un torchon propre et humide. Enroulez-la en serrant bien. Mettez à refroidir au réfrigérateur.

Réalisation du coulis de pommes lianes : videz les pommes lianes, faites-les chauffer dans une petite casserole en ajoutant ½ verre d'eau et une cuillère à café de sucre. Portez à ébullition tout en remuant, puis retirez du feu. Laissez refroidir.

Lorsque la génoise est bien refroidie, vous pouvez la dérouler, retirer le papier cuisson et étaler la chantilly aux fruits sur le biscuit. Enroulez de nouveau avec un autre papier cuisson à l'extérieur de la bûche cette fois-ci. Réservez au frais.

Dressez avec la deuxième chantilly sur le dessus, ajouter des morceaux de fruits en décoration et le coulis au dernier moment.



VILLE SAINTE AU MALI CAPITALE DE LA TANZANIE		SAUT TUEUR DE DIEU		NOUAIENT PREMIER DE LA PROMO		MÈCHE REBELLE		UNITÉ DE LONGUEUR VOLCAN ITALIEN		PAYS D'AFRIQUE LE 9ÈME ART
						UNE ÎLE DE ZAN ZIBAR TRANCHES DE VIE				
INTIMIDAIT CAPITALE IVOIRIENNE								UNITÉ DE VOLUME FACE-À-FACE		
							NOTRE-DAME CERNAS			GRANDE TAILLE
VIEILLE LANGUE MÉTAL			VOLATILES SIGNE DE PONC- TUATION							RICHESSE EN NAMIBIE ET AU NIGER
						ANCÊTRE		CHOISI 12 MOIS		
CONTRAT DE TRAVAIL RÉPÉTITION				PAYS DE ZOULOUS ADORÈRENT						BLÉ AFRICAÏN
									ADJECTIF POSSESSIF	
CAPITALE DU BURUNDI		SOLDAT AMÉRICAIN NIGAUD			OBTENU			TEXTILE PRÉNOM FÉMININ		
									LONGUEUR CHINOISE ÉPOQUE	
GRAND LAC AFRICAÏN	CRI DANS L'ARÈNE PARCOURUES				COUTEAU PAYS D'AFRIQUE					AFFLUENT DU FLEUVE CONGO
						ANTI-VENIN PLAT VIETNAMIEN				
DISTANCE ASTRONOMIQUE PARC EN TANZANIE			CÉLÈBRE ESPION EN JUPONS				GÉNÉRAL SUDISTE BONNE NOTE			PAYS DE MAGICIEN
									SAINTE NORMAND	
LE SOUDAN SUR LE WEB			CHUTEREZ							

Solutions

Z	E	R	E	B	M	O	T	S	D	S
O	L	I	E	I	G	N	E	S	E	R
E	E	L	E	N	O	N	U	V	A	
M	U	R	S	E	R	T	S	E	R	A
U	E	L	A	M	E	L	O			
I	L	I	V	A	B	U	J	U	B	
N	I	L	U	E	U	I	G	I	O	
A	M		N	O	I	A	T	I	E	R
R	A	T	A	T	N	I	C	D	I	
U	L	E	N	R	E	C	I	V	R	
X	A	U	S	E	O		C	O		
I	D	N	A	N	J	D	I	D	A	
D	L	A	C	A	I	T	M	E	N	
A	V	A	P	E	M	A	O			
M	C	E	L	B		T				

Les quotas de capture

Précisions sur les quotas

- Les produits lagonaires sont l'ensemble des produits de la mer susceptibles d'être pêchés à l'exception des poissons du large (thon, mahi-mahi, marlins...)
- Le tazard du lagon et les vivaneaux font parties des produits lagonaires
- Les filets de poissons sont considérés comme représentant 50% du poids total, donc 20 kg de filet représentent 40 kg de poisson
- Il est possible de prélever un maximum de 10 douzaines d'huîtres de palétuvier ou de roche par sortie, dans la limite du quota de 10 kg par personne.
- Le prélèvement de bénitiers est autorisé à raison de 2 individus par bateau et par sortie.



Pour ne pas épuiser notre lagon, ne prélevons pas plus que ce dont nous avons besoin. Afin d'éviter les abus, la province Nord a mis en place des quotas de prises pour les pêcheurs non professionnels.



A chaque sortie, le quota de capture est de 10 kg de produits lagonaires par personne avec un maximum de 40 kg par navire. En plus des produits lagonaires, il est possible de pêcher jusqu'à 10 poissons du large par sortie.

Espèces protégées toute l'année



Toutes ces espèces sont menacées ou vulnérables, leur pêche est INTERDITE

Calendrier des pêches

 PROVINCE NORD	Jan	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
	Dugong - Requin - Tortue - Napoléon Nautille - Gorgone - Toutoute - Casque	! Pêche interdite toute l'année !										
Mulets 	Pêche autorisée			! Pêche interdite au filet dans les estuaires !				Pêche autorisée				
 Picots	!		Pêche autorisée						! Pêche interdite !			
Crabes de palétuvier 	!		Pêche autorisée (14 cm minimum)									!
 Langoustes	Pêche autorisée toute l'année sauf langoustes grainées <i>(longueur minimum de 7,5 cm entre les épines situées au dessus des yeux et l'extrémité de la tête)</i>											
Trocas 	Pêche autorisée toute l'année <i>(diamètre compris entre 9 et 12 cm)</i>											
 Huitres	! Pêche interdite !			Pêche autorisée <i>(longueur minimum 6 cm)</i>				! Pêche interdite !				
Bénitiers 	Pêche autorisée toute l'année <i>(prise limitée à 2 individus par sortie)</i>											

KONIAMBO NICKEL

TOUS ENSEMBLE,
CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS
POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE



CHEZ KONIAMBO NICKEL,
CHAQUE PERSONNE A SON RÔLE
DANS NOTRE SUCCÈS



www.koniambonickel.nc